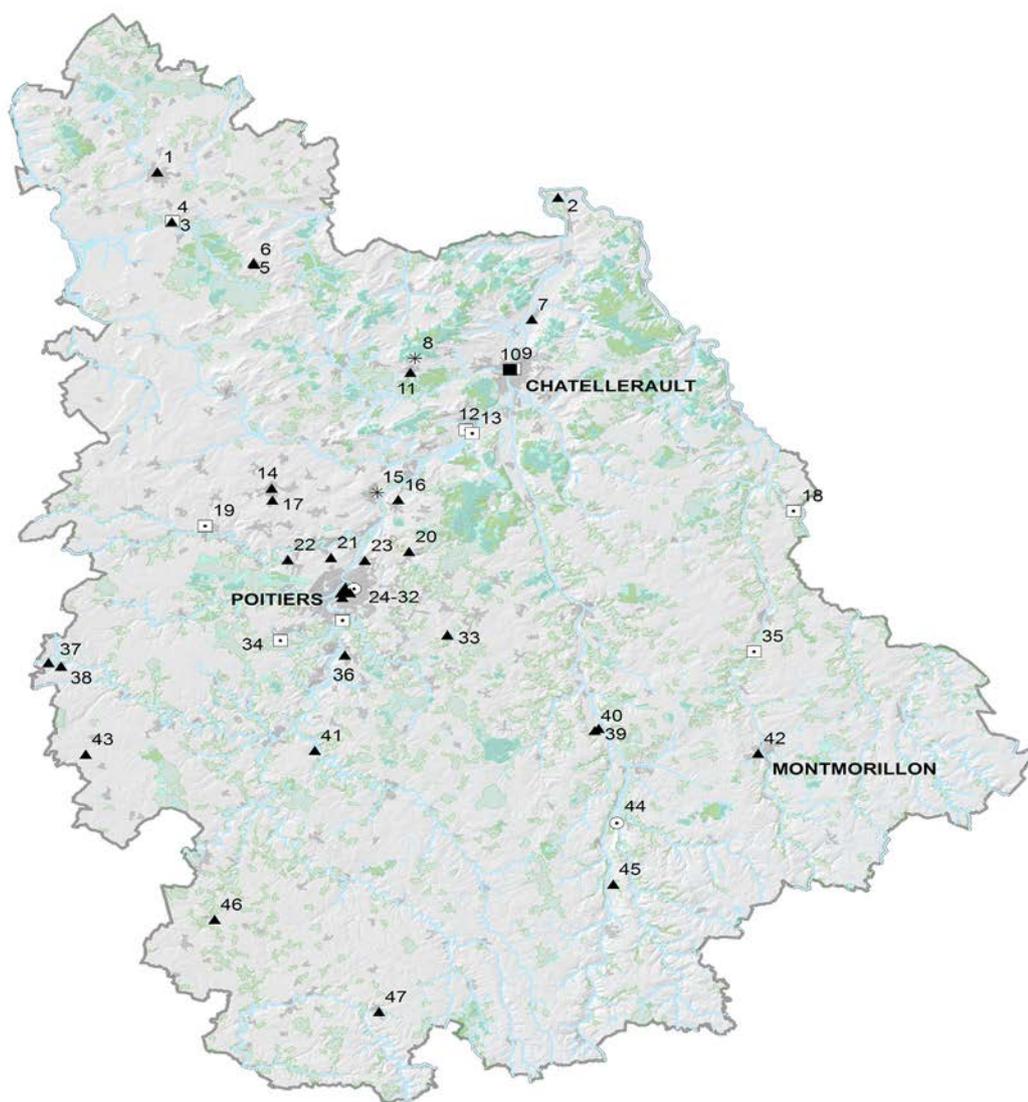


NOUVELLE-AQUITAINE
VIENNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
206161	ANTIGNY	Grotte du Taillis des Coteaux	PRIMAULT Jérôme	MCC	FPr	35	406
206363	BRUX	Rues de la Poste et du Général Rivaud	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	46	407
206424	BUXEROLLES	Rue Hippolyte Véron, Clos Saint-Jacques	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	23	407
206539	CHALAIS	Briande, Les Terres Noires	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	3	407
206385	CHALAIS	Briande, Les Terres Noires	BEAUCHAMP Céline	EP	FPr	4	408
206342	CHARROUX	Église abbatiale Saint-Sauveur, maisons n°11 et 13 rue Rochemeau	PRYSMICKI Laurent	BEN	SD	47	409
206480	CHÂTEAU-LARCHER	Pont de la Couture	MARTINS David	INRAP	OPD	41	410
206525	CHÂTELLERAULT	23-25 Grand rue de Châteauneuf, 7-11 Place de Belgique	BOISSERIE Florence	EP	SD	9	410
206540	CHÂTELLERAULT	18, rue Gaudeau-Lerpinière, 15 rue du Château	BUTAUD Paul	EP	FPr	10	412
206373	CIVAUX	Place de Gomelange	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	39	415
206427	CIVAUX	Route de la Croche	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	40	416
206219	FONTAINE-LE-COMTE	17 rue de l'Abbaye, Maison Bonnet	MONTIGNY Adrien	INRAP	FPr	34	417
206386	INGRANDES-SUR-VIENNE	Lotissement du Lac	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	7	418
206400	LOUDUN	Avenue de la Gare	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	1	418
206430	MONTAMISÉ	Quartier du jeu	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	20	419
206387	MONTMORILLON	Rue des Augustins, Maison Dieu	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	42	419
SANS	MONTS-SUR-GUESNES	Château	MARGUERITE Camille	EP	FPr	5	421
206573	MONTS-SUR-GUESNES	Le bourg	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	6	424
206425	MOUSSAC-SUR-VIENNE	Le Bourg, extension du cimetière communal	SANGLAR Valérie	INRAP	OPD	45	424
206264	NAINTRÉ	10 rue de Laumont, ZI de Naurais Bachaud	MAGUER Patrick	INRAP	FPr	12	425
206334	NAINTRE	Les Berthons	CAYRE Morgane	EP	FPr	13	425
206319	NEUVILLE-DE-POITOU	Furigny, rue de Cissé	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	14	426
206320	NEUVILLE-DE-POITOU	Le bourg, rue Victor Hugo	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	17	426
206384	POITIERS	11 rue du Plat d'Étain	GERBER Frédéric	INRAP	OPD	27	427
206579	POITIERS	44 rue Carnot	BILLY Benoît	INRAP	OPD	29	428
206423	POITIERS	Entre les rues de l'Université et Savatier	GERBER Frédéric	INRAP	OPD	24	428
206426	POITIERS	Île Tison	BILLY Benoît	INRAP	OPD	31	429
206557	POITIERS	Rue Roche d'Argent, musée Sainte-Croix	BILLY Benoît	INRAP	OPD	30	429
206576	POITIERS	ZAC Aliénor d'Aquitaine	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	21	429
206532	POITIERS	7 rue Saint Nicolas	MARGUERITE Camille	EP	RA	28	430
205915	POITIERS	Boulevard Chasseigne	BELLIARD Christophe	COL	SD	25	431
205915	POITIERS	27-29 rue Cloche Perse	BELLIARD Christophe	COL	SD	25	432
205915	POITIERS	72 rue Gambetta	BELLIARD Christophe	COL	SD	25	434
205915	POITIERS	86 rue de la Pierre levée	BELLIARD Christophe	COL	SD	25	434
205915	POITIERS	rue du Pré l'Abesse	BELLIARD Christophe	COL	SD	25	435
205915	POITIERS	Voie Malraux, rue des Feuillants	BELLIARD Christophe	COL	SD	25	436
206081	POITIERS	4bis rue Bourcani	BELLIARD Christophe	COL	FPr	25	436
206483	POITIERS	Le Clain	GORIN Camille	BEN	PRD	25	438
206408	PORT-DE-PILES	Remise du Quart, carrière de Bois de Sapin	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	2	441
206479	ROUILLÉ	Les Champs Carrés	CONNET Nelly	INRAP	OPD	43	442
206422	SAINT-BENOIT	Rues Paul Gauvin et de l'abbé Chopin	BOISSERIE Florence	EP	FPr	32	442
206244	SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX	La Gratteigne	AIRVAUX Jean	BEN	SD	16	443
206345	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	Pied Griffé	MORLEGHEM Daniel	DOC	FPr	18	444
206435	SANXAY	18, Grand Rue	BOLLE Annie	INRAP	SD	37	445
206346	SANXAY	L'entrée du Temple	DURAND Johan	MCC	FPr	38	447
206558	SAVIGNY-LÈVESCAULT	La Tête à Germain, la Vallée Fillas	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	33	447
206364	SCORBÉ-CLAIRVAUX	Place Étienne Chérade de Montbron	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	11	447
206577	SMARVES	Rue de la Roche Saint-Félix	SANCHEZ Valérian	INRAP	OPD	36	448
206382	VOUILLÉ	Le Coquet	ROUSSEAU Jérôme	INRAP	FPr	19	449
206541	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Domaine de Beauvoir	CONNET Nelly	INRAP	OPD	22	449

ANTIGNY
Grotte du Taillis des Coteaux

La grotte du Taillis des Coteaux s'ouvre en pied de versant sur la rive droite de la Gartempe, à moins d'un kilomètre en amont du village d'Antigny. Fouillée depuis l'année 2000, elle livre une exceptionnelle séquence du Paléolithique supérieur, développée sur environ 5 mètres d'épaisseur et comprenant une trentaine de nappes de vestiges allant de l'Aurignacien au Magdalénien moyen.

La campagne de fouille 2016 s'inscrit dans une programmation tri-annuelle de la recherche (2015 – 2017) et s'est fixé plusieurs objectifs. Dans la grotte, nos efforts ont plus particulièrement porté sur les nappes de vestiges EG-IIIGF et EG-IIIJ et les foyers qu'elles contiennent. Dans le talus, la fouille du niveau AG-IIIg a été poursuivie sur 18 m² et le niveau AG- IIIg a été entamé sur 10 m². L'évolution interne au Magdalénien inférieur, marquée par des variations significatives au sein de l'industrie lithique, de l'industrie osseuse et de l'art mobilier, se confirme.

En parallèle, le sondage ouvert en 2014 dans le carré E17, et qui a permis de découvrir le sommet de la séquence gravettienne (EG-VIA et VIB) à l'intérieur de la grotte, a été élargi au carré E16 cette année. La puissance de l'ensemble EG-IV séparant les premiers niveaux du Magdalénien inférieur et le sommet du Gravettien, marquée par 40 à 45 cm de sables alluviaux endokarstiques, se confirme, ainsi que le développement des nappes gravettiennes en direction du porche de la grotte.

De même, la découverte en 2014 de tâches de pigments ocres sur les parois du diverticule donnant accès à la Salle des Bois de Rennes nécessite, avant de poursuivre toute étude de ces parties profondes de la grotte, l'acquisition d'un certain nombre d'informations

sur la composition de l'atmosphère de ces salles, son éventuelle variation dans le temps et, le cas échéant, son impact sur la conservation de la couche picturale. Conformément à la demande de la CIRA, un projet d'étude a été élaboré cette année en lien avec le LRMH et sera mis en œuvre en 2017.

Enfin, le début de l'année 2016 a été consacré à la réalisation d'une exposition temporaire, du catalogue d'exposition et d'un site internet¹, sur le Magdalénien du Taillis des Coteaux. Fruit d'une collaboration entre la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la municipalité de Lussac-les-Châteaux, et avec l'aimable autorisation de M. Axel Augier de Moussac, propriétaire des collections, cette exposition, qui s'est tenue de juin à octobre, a mobilisé un grand nombre d'intervenants plusieurs mois durant. L'inauguration s'est déroulée le 29 juin et a réuni plus de 80 personnes autour de Mme Annie Lagrange, maire de Lussac-les-Châteaux, de M. Axel Augier de Moussac, et des représentants de l'ensemble des partenaires. L'objectif de cette exposition temporaire est d'offrir à un large public une image renouvelée du Magdalénien à travers les découvertes réalisées dans la grotte du Taillis des Coteaux. Souvent présenté comme une culture figée et homogène, les recherches menées dans cette grotte montrent au contraire que le Magdalénien est une culture aux multiples facettes en perpétuel renouvellement : les traditions techniques, les outils en silex, en os, l'art, la parure... connaissent régulièrement des changements qui marquent le dynamisme de cette société de chasseurs nomades.

Primault Jérôme

¹ <https://magdasexpo2016.wordpress.com>

BRUX

Rues de la Poste et du Général Rivaud

Le projet de construction d'un lotissement a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA. Cette décision a été motivée par les quelques découvertes et vestiges recensés sur la commune. Située à 200 m à l'est de l'église Saint-Martin, datée du XII^e s., l'emprise jouxte, au nord, une parcelle où avait été repéré par photographie aérienne un enclos protohistorique. Le projet comprend les parcelles 527, 1288, 1289 et 1290 de la section cadastrale G. Elles représentent une surface de 20 094 m².

Seuls trois fossés, un mur en pierres sèches et une fosse d'extraction ont été mis en évidence. L'absence de tout artefact ne permet aucune datation des vestiges. Cette absence totale de mobilier et d'indices archéologiques permet, en revanche, d'appréhender la destination de ces terres aux sols argileux et ingrats, ayant exclusivement servi de zones d'exploitation et d'approvisionnement en matières premières.

Leconte Sonia

BUXEROLLES

Rue Hippolyte Véron, Clos Saint-Jacques

Suite à un projet de lotissement déposé par la société Nexity, un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA, a été réalisé par l'Inrap le long de la rue Hippolyte Véron. La surface totale des aménagements prévus couvre une superficie de 9 710 m². Trois tranchées continues de 2 m de largeur ont permis d'explorer 803 m², soit 8,27 % de l'emprise du projet.

Bien que localisée dans un secteur riche en sites archéologiques (site paléolithique, gisement

mésolithique, enceinte néolithique, sépultures néolithiques, habitat de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, nécropole médiévale), l'opération n'a livré aucune trace d'occupation ancienne sur l'emprise du projet.

Maguer Patrick

- Maguer 2016
- Maguer P. : *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Buxerolles, Rue Hippolyte Véron, clos saint-Jacques*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 29 p.

CHALAIS

Briande, Les Terres Noires

L'intervention a mis en évidence les vestiges d'une occupation antique, implantée sur la moitié est de l'emprise, sur une superficie de près de 7 000 m². Elle figure un établissement rural dont la physionomie générale ainsi que les limites restent encore à préciser. Au sein de cet établissement, des fossés partagent l'espace en différents secteurs ordonnés. Ils définissent une trame orthogonale établie suivant deux axes majeurs : un axe transversal ouest-nord-ouest/est-sud-est, et un axe longitudinal nord-est/sud-ouest. Les résultats, tels qu'ils apparaissent, matérialisent trois unités bâties de tailles variées, réparties autour d'un espace central.

Large en moyenne de 0,70 m, les murs ne sont conservés qu'en fondation. Ils sont réalisés en petit appareil, lié, ou non, à du mortier de chaux et de sable mêlés. De part et d'autre, prennent place des structures en creux (fosses, trous de poteau, fossés). Le recours à la photographie aérienne a permis de restituer un bâtiment dans sa totalité. Ce dernier

apparaît au sein d'un petit enclos allongé, ouvert à l'ouest. Long de 10 m et large de 8 m, il représente une construction rectangulaire qui pourrait être associée à un bâtiment agricole. Toutefois, faute d'éléments, il est difficile de lui attribuer une fonction véritable. Le reste des unités bâties présente des plans apparemment plus complexes qui semblent liés à une ou plusieurs constructions modestes. L'existence de tranchées de récupération de murs complique la restitution de ces espaces. Si leur facture et leurs dimensions semblent davantage les apparenter à des bâtiments d'exploitation et/ou de transformation, il n'est pas exclu que l'un des bâtiments corresponde à une habitation. Les vestiges du secteur occidental ont témoigné de nombreuses récupérations, associées à d'abondants fragments de mortier de chaux et de mortier hydraulique. L'espace central, sans la présence de quelques structures en creux, aurait été qualifié d'espace vide. À l'intérieur de ce dernier a été distinguée une concentration de trous de poteau matérialisant un bâtiment léger. Cet espace

pourrait être lié à une cour ou à une zone dévolue aux activités agro-pastorales.

Les différents vestiges découverts se rapportent à une période comprise entre les années 10 av. J.-C. et les années 40 apr. J.-C. De par sa chronologie et son mode architectural, cet établissement pourrait être caractérisé de « ferme gallo-romaine précoce ». Ces dernières adoptent le plus souvent un plan centré, hérité des établissements laténiens où les constructions se distribuent autour d'une vaste cour centrale. Elles annoncent en cela le plan des *villae*. Au sein de cette zone orientale, a été également notée la présence de

deux fragments de céramique attribuables à la période carolingienne. Cet élément nous laisse envisager une fréquentation ou réoccupation des lieux à l'époque médiévale. Il est possible que, parmi les structures en creux, d'autres se rattachent à cette période.

Enfin, l'opération a mis en évidence de nombreux artefacts datés du Néolithique. Céramique et mobilier lithique apparaissent, semble-t-il ici, en position secondaire.

Leconte Sonia

Antiquité,
Moyen Âge

CHALAIS Briande, Les Terres Noires

La modification du carrefour entre la RD 52 et la RD 347, prévue par le Conseil départemental de la Vienne, a entraîné la fouille d'une partie du nouvel axe routier inscrit dans une bande d'environ 200 m de long mais ne dépassant pas les 15 m de large. Lors du diagnostic réalisé par l'Inrap en 2016 sur un espace plus large, quatre zones bâties avaient été vues, 3 comportaient des constructions en pierre et une des constructions sur poteaux.

La fouille menée par ArkeMine SARL montre que l'espace est structuré par de nombreux fossés dont la majorité répond clairement au besoin d'évacuer l'eau vers le bas de pente où coule la Briande. La date de mise en place de ces parcellaires peut être située au début de la période antique. Une voirie apparaissant sur les cadastres du XIX^e s. en forme l'expression la plus récente.

Dans ce paysage, on a identifié cinq bâtiments et de nombreuses fosses se rattachant à des occupations antiques ou médiévales. Outre une vision partielle des occupations, due à la morphologie de l'aire ouverte, la compréhension du site est rendue complexe par le caractère mouvant des sédiments, composés principalement de sables et fréquemment déplacés par les pluies. Les éléments de mobiliers archéologiques se déplaçant de même, il existe une forte « pollution » archéologique. Ainsi, de nombreux fragments de céramiques néolithiques sont associés à des lots de mobiliers plus récents, qui peuvent eux-mêmes avoir été déplacés.

Les cinq bâtiments présentent des plans différents et couvrent des époques et des fonctions variées. D'ouest en est, on observe un ensemble de petites fosses interprétées comme des trous de poteau qui peuvent marquer la présence d'un bâtiment de datation et de fonction mal définies. Plus à l'est, un autre bâtiment marqué par neuf poteaux porteurs adopte un plan quadrangulaire de 7,7 m x 7 m pour une superficie globale de 50 m². À sa place et après son démantèlement, est installé un bâtiment antique sur fondation de craie dont seuls deux pans



Chalais, fouille préventive, plan

de murs, ou leur spoliation, sont conservés. Le plan rectangulaire de ce bâtiment a été révélé grâce à la prospection aérienne réalisée par A. Ollivier. Il apparaît sur les photographies de ce chercheur comme logé dans l'angle nord-ouest d'un enclos fossoyé. Dans la zone centrale, la concentration de structures archéologiques est importante. Des éléments parfois conservés uniquement par lambeaux indiquent la présence d'un bâtiment sur murs ou solins de craie associé à un espace empierré. La surface concernée est d'environ 44 m². L'ensemble est fortement remanié par les activités agricoles postérieures. Une de ces activités est caractérisée par un petit bâtiment quadrangulaire formé de quatre poteaux qui semble être un grenier d'une aire de 4,6 m² pour le stockage aérien des récoltes. À proximité a été retrouvé un ensemble de silos médiévaux qui illustrent une solution différente pour le même usage. Les trente-deux fosses sont réparties en deux ensembles. Quelques-unes marquent la partie septentrionale d'un ensemble

séparé de l'aire la mieux reconnue par un large fossé, peut-être associé à un espace de circulation. Utilisée à l'époque carolingienne, la zone de stockage a pu être installée dans les siècles antérieurs. L'amplitude assez large des datations issues de l'étude céramologique (potentiellement entre le VII^e et le XI^e s.) et l'observation de recouvrements entre certains silos permettent en

effet de lier l'activité de stockage à un besoin qui n'est pas ponctuel mais récurrent.

À partir de la fin du haut Moyen Âge, l'espace n'est pas délaissé mais seuls fossés et voiries ont été reconnus. L'espace n'a plus qu'une fonction de production agricole qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

Beauchamp Céline

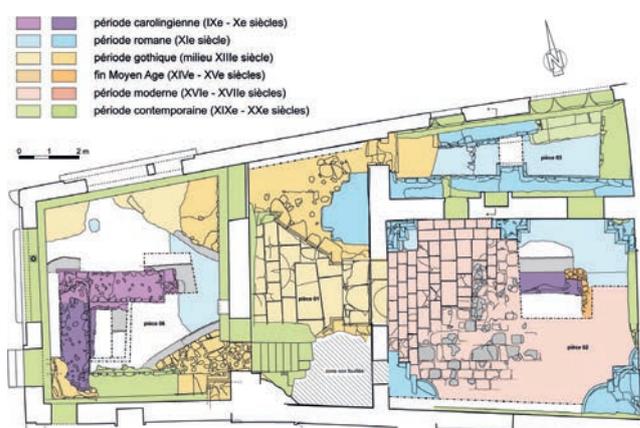
Moyen Âge

CHARROUX

Église abbatiale Saint-Sauveur, Maisons n°11 et 13 rue Rochemeau

En 2006, la quasi-intégralité de la maison parcelle 386 a été fouillée jusqu'au niveau de sol de l'église. Le portail nord de la façade occidentale gothique de l'église ainsi que les deux premières travées du collatéral nord de la nef romane ont été intégralement dégagés. De l'élévation du portail gothique nord, il subsiste les premières assises de l'ébrasement et des piédroits de la porte proprement dite. Un emmarchement de deux degrés permettait de descendre dans le collatéral, dont le sol est plus bas de 30 cm que le seuil du portail. Comme le montrait déjà l'iconographie ancienne, les portails gothiques sont plaqués à la façade romane. La fouille s'est arrêtée au niveau du sol de l'église, sur le dallage conservé ou sur son mortier de pose là où les dalles ont été récupérées. Les murs de l'église sont conservés sur 1,50 à 1,80 m de haut. Le mur gouttereau nord de la nef possède un parement de pierre de taille calcaire et les supports qui portaient la voûte sont des pilastres engagés sur dossierets aux bases simplement chanfreinées. Le type de supports, la technique de la taille des pierres ainsi que leur mise en œuvre semblent indiquer que les deux premières travées de la nef ont été construites dans le XI^e s. L'extérieur du mur gouttereau nord de la nef était longé par un fossé installé sur les fondations jusqu'à ce que des constructions s'établissent contre l'église à la fin du Moyen Âge. Les supports du clocher carré de façade, contemporain de la nef, ont pu être observés. Vers l'est d'importantes piles cruciformes asseyaient le clocher sur les deux premières travées de la nef, tandis que les supports occidentaux étaient engagés au revers de la façade de l'église. Le clocher n'était pas saillant par rapport à la façade. La formule de Charroux combinait donc une façade et une tour de clocher, en retrait de celle-ci, parti qui se rencontre fréquemment en Limousin.

En 2007, un sondage profond à l'emplacement de la deuxième travée du collatéral nord a permis d'appréhender tout le potentiel archéologique situé sous le sol de l'église et de son importante stratigraphie. Nous avons également fouillé la cave de la parcelle 387 située à l'emplacement du porche en avant du portail gothique nord. Outre l'observation d'éléments ténus, mais néanmoins précieux, relatifs au porche et aux



Charroux, plan des fouilles 2006-2016
(relevés et mise au net Laurent Prysmicki)

piles du portail gothique nord, cet espace a livré des bribes de plusieurs niveaux de circulation liés au parvis de l'église romane ainsi qu'un bâtiment antérieur, daté par Carbone 14 des IX^e - X^e s. Deux sondages profonds réalisés en 2007 et en 2016 ont permis, là aussi, de constater la présence d'une importante stratigraphie antérieure au XI^e s. Le mur nord du bâtiment découvert est aligné avec le mur situé sous le sol du collatéral. S'agirait-il de l'église antérieure à la grande église romane du milieu du XI^e s. ? L'étude de la céramique en 2017 permettra peut-être de préciser la datation de cette construction.

La campagne de 2017 mettra un terme à cette première étude archéologique du massif occidental de l'église abbatiale Saint-Sauveur de Charroux. Elle consistera en l'étude du mobilier, principalement céramique et lapidaire, ainsi qu'un complément d'étude des monnaies. Nous terminerons les relevés des vestiges des portails conservés en élévation (numérisation 3D, photographies redressées en 2D et 3D, pierre à pierre). Un document final de synthèse réunissant tous les résultats ainsi que l'étude de bâti des portails gothiques non traitée ici, sera produit à la fin de la campagne 2017.

Prysmicki Laurent

CHÂTEAU-LARCHER Pont de la Couture

Des travaux de restructuration ou de reconstruction du pont de la Couture ont amené le SRA à prescrire un diagnostic archéologique. La commune possédant un important patrimoine médiéval, ce pont pourrait constituer une des voies d'accès au bourg.

La prescription archéologique portait sur une surface de 5 410 m², comprenant une étude de bâti du pont et le sondage de parcelles situées à proximité immédiate de l'ouvrage (fig.).

Quatorze tranchées de diagnostic ont été réalisées pendant cette opération, sur une durée de cinq jours. Elles n'ont permis de reconnaître qu'une seule entité dont le caractère archéologique n'a pu être établi avec certitude. Des logs et des observations de terrain complètent les données et permettent ainsi de dresser un profil stratigraphique et environnemental général de l'emprise.

Du mobilier archéologique, essentiellement des tessons de céramique, a pu être récolté dans les différents horizons stratigraphiques traversés. Ce matériel s'inscrit



Château-Larcher, pont de la Couture, sondages dans la parcelle 862
(Cliché : D. Martins)

chronologiquement entre le Moyen Âge classique et l'époque moderne.

Martins David

- Martins 2016
- Martins D. : *Pont de la Couture à Château-Larcher (86)*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.

CHÂTELLERAULT 23-25 Grand' rue de Châteauneuf, 7-11 Place de Belgique

L'étude documentaire et expertise archéologique a concerné un secteur du quartier de Châteauneuf, faubourg historique de la ville de Châtellerault situé sur la rive gauche de la Vienne, et dont l'origine remonte au XII^e s. La zone étudiée correspond à une série de parcelles occupées durant l'époque moderne par un habitat civil artisan (fig.1). Elle faisait l'objet de travaux visant à la création d'une résidence Habitat jeunes, comprenant la démolition complète de l'îlot B et la rénovation de l'îlot A, dont une tour d'escalier à pan-de-bois associé à deux galeries hautes. En dépit de toutes les limites documentaire et archéologique qu'elle présente, cette étude a toutefois permis d'entrevoir l'importante complexité chronologique d'une portion d'un îlot urbain dans un contexte ancien tel que celui du quartier de Châteauneuf.

Le schéma général de l'évolution de la trame bâtie des parcelles étudiées a pu être entrevu de manière satisfaisante à partir du XVII^e s. seulement. Toutefois, la présence de constructions plus anciennes a été perçue tant dans l'îlot A que l'îlot B principalement sous deux formes :

- Îlot A : le mur séparatif occidental. Avec son pendant oriental, ce mur pourrait comporter les uniques vestiges de la genèse du tissu bâti de l'îlot qui nous occupe. Comme le montrent diverses études archéologiques, les murs séparatifs longitudinaux sont souvent les seules élévations à conserver la trace de la trame parcellaire

d'origine, contrairement à la distribution interne ou les façades, sujettes à divers remaniements jusqu'à l'époque contemporaine.

- Îlot B : un parcellaire probablement médiéval fossilisé au sein d'un tissu bâti moderne, perceptible au niveau de deux murs porteurs et d'une porte. Il s'agit d'un parcellaire dont l'axe a été vraisemblablement modifié au cours de la seconde moitié du XVIII^e s., après un remaniement de la trame urbaine environnante. Les indices chronologiques de cette transformation résident principalement sur l'observation du plan de Trudaine à la fiabilité limitée, et donc restant sujets à caution. La venelle à l'ouest semble, en outre, appartenir à cet état ancien, à l'image de l'ensemble des passages communs qui scandent de manière régulière les différents îlots de Châteauneuf.

À l'époque moderne, un bâtiment est édifié au sein de l'îlot A au cours du XVII^e s., dont on ne connaît que la limite méridionale. Il comportait au moins un étage et une cave, et était desservi par une tour d'escalier à pan-de-bois hors-cœuvres (fig.2), dont l'usage en contexte résidentiel est caractéristique de toute l'époque moderne. Il avait accès, de plus, à la parcelle occidentale voisine, qui pouvait appartenir au même propriétaire. On ignore toutefois l'emprise au sol de ce bâtiment, sa distribution intérieure, ou même si sa façade donnait sur la rue ou était en recul. Au XVIII^e s., un remaniement foncier drastique donne à l'îlot sa physionomie actuelle : ce qui

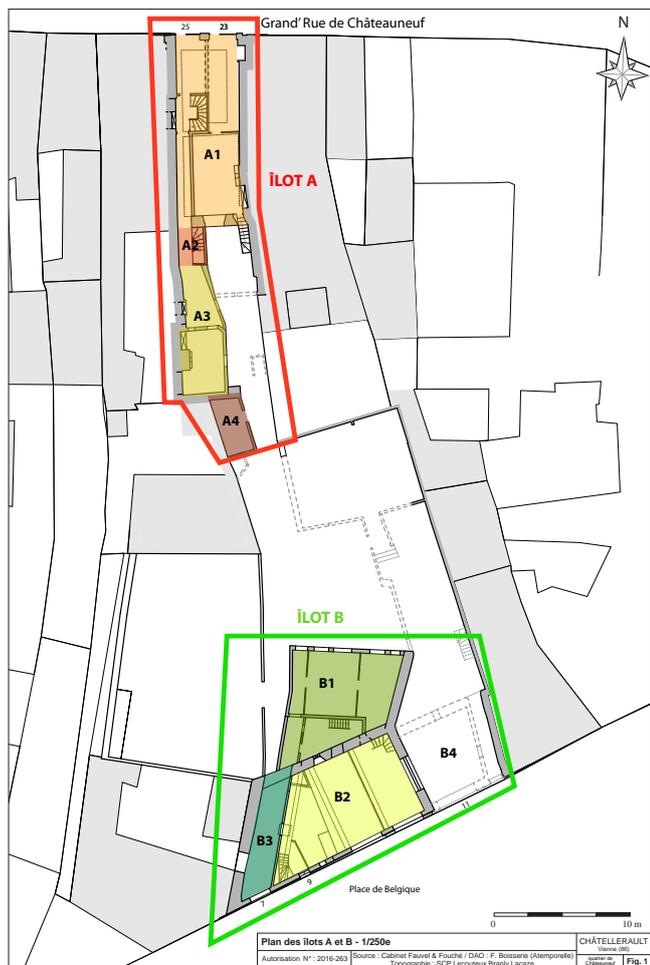


Figure 1 : Châtellerault, 23-25 Grand' rue de Châteauneuf, plan des îlots.

semblait être un simple bâtiment avec cour au sud est désormais partagé en deux habitations à forme laniérée, de faible largeur (2 m) et s'étendant en longueur vers le cœur d'îlot. Si l'on en croit le plan de 1824, on peut faire l'hypothèse de la présence au rez-de-chaussée de magasin et/ou atelier donnant sur la rue. La parcelle ouest, très étroite, se dote d'une distribution horizontale et verticale des différents espaces ainsi que d'un volume résidentiel supplémentaire sous la forme d'un pavillon indépendant en fond de cour. Il est possible qu'il ait existé une séparation foncière / locative entre rez-de-chaussée et l'étage. Le pavillon A3 et les galeries hautes, ainsi que, peut-être, une loggia au premier étage, semblent, néanmoins, témoigner d'une certaine aisance des propriétaires, qui occupaient peut-être aussi les niveaux supérieurs du bâtiment sur rue. Peut-être étaient-ils déjà les Piault-Dénichère, appartenant à l'élite marchande de Châteauneuf vraisemblablement dès le XVIII^e s. On connaît moins, en revanche, les modalités distributives de la parcelle orientale : comment, par exemple, montait-on à l'étage ? De plus, est-ce que la cour en cœur d'îlot était partagée ou accessible seulement depuis une seule parcelle ? C'est également à cette époque que l'îlot B connaît un réaménagement parcellaire important, vraisemblablement lié à l'aménagement de la place de la Vierge. La création de ce nouvel espace public induit la création de nouveaux fronts de rue désaxés par rapport au parcellaire préexistant. L'édification du bâtiment B2

semble découler directement de cet aménagement urbain, car calé sur la nouvelle façade créée pour l'occasion. Doté d'une cave à deux accès et de deux niveaux, ce bâtiment est conçu pour être divisé dès le départ en au moins deux ensembles locatifs. Il comporte vraisemblablement un comble à surcroît, couvert par une charpente à fermes et pannes et à double structure de chevrons et arbalétriers de jouée.

L'îlot A connaît assez peu de modifications au XIX^e s., si ce n'est la réfection de la façade sur la Grand' rue, reculée à l'occasion des travaux d'élargissement de la grande route impériale. Un petit bâtiment à possible vocation résidentielle est ajouté avant 1834 au sud de la parcelle occidentale, tandis que celle de l'est se dote également au sud, sur l'espace de la cour, d'un nouvel accès et d'une petite annexe à deux niveaux. L'îlot B, en revanche, voit les derniers vestiges de son parcellaire ancien au nord du bâtiment B2 remplacés par une nouvelle résidence individuelle dotée de deux niveaux, d'une courette au sud, et d'un balcon donnant sur la cour centrale.

Comme constaté ailleurs, les dynamiques à l'œuvre résident donc dans la densification du bâti au fil des siècles – avec le souci constant de préserver des espaces ouverts et les circulations vers les cœurs d'îlots – et un équilibre entre remaniement et fossilisation du parcellaire ancien.

Boisserie Florence



Figure 2 : Châtellerault, 23-25 Grand' rue de Châteauneuf, bâtiment de l'îlot A.

CHÂTELLERAULT 18 rue Gaudeau-Lerpinière et 15 rue du Château



Figure 1 : Châtellerault, rue Gaudeau-Lerpinière, vue de l'extrémité du logis sud du château, dite « aile du roi ». (Cliché : P. Butaud).

Le bourg primitif de Châtellerault s'étend sur la rive droite de la Vienne, autour du noyau formé par le premier château, le « *castel Airaud* », mentionné pour la première fois en 1025 dans le cartulaire de Saint-Cyprien. Par la suite, la ville s'étend sur la rive gauche avec l'édification, au milieu du XII^e s., d'un second château (le « *Castrum Novum* ») dont il ne reste plus rien aujourd'hui et qui donnera naissance au quartier de Châteauneuf. Au XIV^e s., la ville s'entoure de remparts puis d'un troisième château, commandé par les vicomtes d'Harcourt, qui est installé sur une terrasse dans un versant incliné depuis l'ancienne place du marché vers la rivière. En partie conservé, ce dernier abrite actuellement la médiathèque municipale dont la restructuration et l'extension requièrent la destruction de certaines maçonneries anciennes (fig.1). C'est dans le cadre de ce projet, porté par la Communauté d'agglomération du pays Châtelleraudais, qu'une étude du bâti a été entreprise entre les mois d'octobre et novembre 2016 concernant l'ancienne aile orientale

du château. Les investigations se sont focalisées sur les parties les plus accessibles du bâtiment, à savoir : les caves, le rez-de-chaussée et les combles. Le regard porté sur certaines élévations, complété d'une étude documentaire, a permis de mettre en évidence de nombreuses interventions qui ont participé au fort bouleversement de l'ensemble bâti et dont la chronologie semble se préciser.

La construction du château débute vraisemblablement dans le courant du XIV^e s. par le logis sud : « l'aile du roi ». Diverses mentions d'achats de maisons et terrains avoisinants à partir de la fin du siècle montrent cependant le lancement d'une nouvelle campagne de travaux, sous l'impulsion de Louis I^{er} d'Harcourt qui aurait entrepris de « dégager et [...] agrandir son château de Châtellerault », puis par son petit-fils, Louis II, par la suite. C'est au terme de cette entreprise que l'aile est, dite « aile de la reine » est aménagée. Sa construction s'achèverait aux alentours de 1423, date à laquelle Jean VII d'Harcourt obtient l'autorisation du roi de prendre 4 arpents de bois dans la forêt de Moulière, pouvant servir à sa construction. Il ne reste aujourd'hui que peu de témoignages de son apparence originelle. Seules les caves, une partie des élévations ouest et de la charpente à chevrons-formant-fermes à voûte témoignent encore de l'architecture soignée employée à la construction de cette demeure médiévale.

Dans le premier tiers du siècle suivant le château est géré par le roi de France, François I^{er} qui l'occupe régulièrement, notamment pour y célébrer les noces de sa nièce, Jeanne d'Albret, en 1541. Le logis sud est complété d'une galerie, dite « galerie de François I^{er} » qui rejoint un pavillon situé au bout de la terrasse, et qui donne sur la rivière (fig.2). Une seconde semble également se développer dans la cour, le long des élévations du château, afin de faciliter la communication entre les deux ailes. D'autres interventions visent à embellir l'ensemble, avec la création de nouvelles ouvertures et une réorganisation des espaces internes de l'édifice, dont la mise en place d'un mur de refend au sud des pièces de l'aile est.

Au tournant du XVII^e s., trois procès-verbaux de visite (en 1563, 1583 puis 1611) témoignent de l'état de vétusté avancé de l'édifice. La galerie de François I^{er} y est décrite comme ruinée et de nombreuses réparations sont à envisager, notamment à l'intérieur de l'édifice dont certains organes sont supportés par des étais. Malgré quelques réparations, les travaux ne semblent pas faire suivre ces constats. Il faut attendre 1717, puis dans les années 1750 pour que soit entreprises de grandes campagnes de transformations avec la construction d'une grande écurie et plusieurs « augmentations faites au château ». L'édifice est flanqué de plusieurs petits bâtiments qui se développent du côté de la cour

intérieure, à l'emplacement de l'ancienne galerie, mais également de caves.

Saisi à la suite de la Révolution française, le château est vendu comme bien national en 1798. Il est divisé en cinq lots, dont deux se partagent les logis et trois autres les espaces de cours, de jardins, les écuries et autres dépendances. Des maçonneries sont mises en place afin de délimiter le nouveau découpage parcellaire et des circulations sont définies pour répondre à ces nouvelles contraintes. C'est d'ailleurs à ce moment qu'est retiré l'escalier en vis qui desservait autrefois le logis oriental et qu'est creusé un nouvel escalier d'accès à la cave. Ce dernier aménage un passage commun entre les premiers et seconds lots pour donner accès au puits. Toutes ces transformations participent dès lors à l'abandon définitif de la fonction initiale du château.

C'est à partir de la première moitié du XIX^e s. que l'édifice subit de plus importantes modifications qui transforment profondément sa physionomie. En 1829-1830, la création de la rue du Nouveau Marché (actuelle rue Gaudeau Lerpinière) pour relier le quai de la Vienne à la Place du Marché, s'accompagne du développement de bâtiments vers l'ouest et la création d'ouvertures d'accès aux caves depuis la rue à travers le massif de fondation septentrional du château. Le cadastre de 1833 montre un découpage dont est issu la partition des caves, la mise en place de dessertes individualisées ainsi que la condamnation de certains accès. L'ensemble des bâtiments paraît récupéré en 1848 par Hilaire Lerpinière, médecin, date à laquelle est portée une mention de démolition correspondant aux travaux d'alignement de la façade donnant sur la rue du Château. Cette dernière entreprise est la plus destructive de toutes. L'intégralité des élévations ouest et nord de l'aile orientale du château est retirée

puis reconstruite en blocs de grand appareil régulier respectant un ordonnancement classique à pilastres, corniches et ornements géométriques. Des piliers sont installés dans la cave afin de soutenir les nouvelles maçonneries qui se trouvent dès lors implantées à l'aplomb de la voûte. Des murs cloisonnent les espaces qui sont à nouveau subdivisés et un nouveau cheminement engendre la création d'un second escalier dans l'ancienne tour d'escalier et la suppression de la voûte d'une cave annexe. Une nouvelle charpente est installée à l'angle du bâtiment tandis qu'une partie de la charpente du XV^e s. est conservée mais amputée, sur toute sa longueur, d'une partie de son pan oriental. Cette singularité a donné lieu à une adaptation particulière des structures, notamment en ce qui concerne la charpente initiale dont les bois ont largement été réemployés dans l'élaboration du nouvel ouvrage (fig. 3).

Les bâtiments passent ensuite entre les mains de divers propriétaires et sont rachetés en 1946 par la commune de Châtellerault qui y installe en premier lieu un musée, puis l'actuelle médiathèque, au prix de la démolition et de la reconstruction d'une partie de l'aile orientale dans le courant des années 1960.

Butaud Paul

- Butaud 2017
- Butaud P. : *18 rue Gaudeau Lerpinière et 15 rue du Château, Châtellerault (86), étude de bâti, rapport final d'opération de fouille préventive*, Limoges, Éveha, 2017.
- Ducluzeau 2011
- Ducluzeau R. : « Le château de Châtellerault au temps de François I^{er} », in *Le Picton*, n°205, janvier-février 2011, Poitiers, p.70-75.

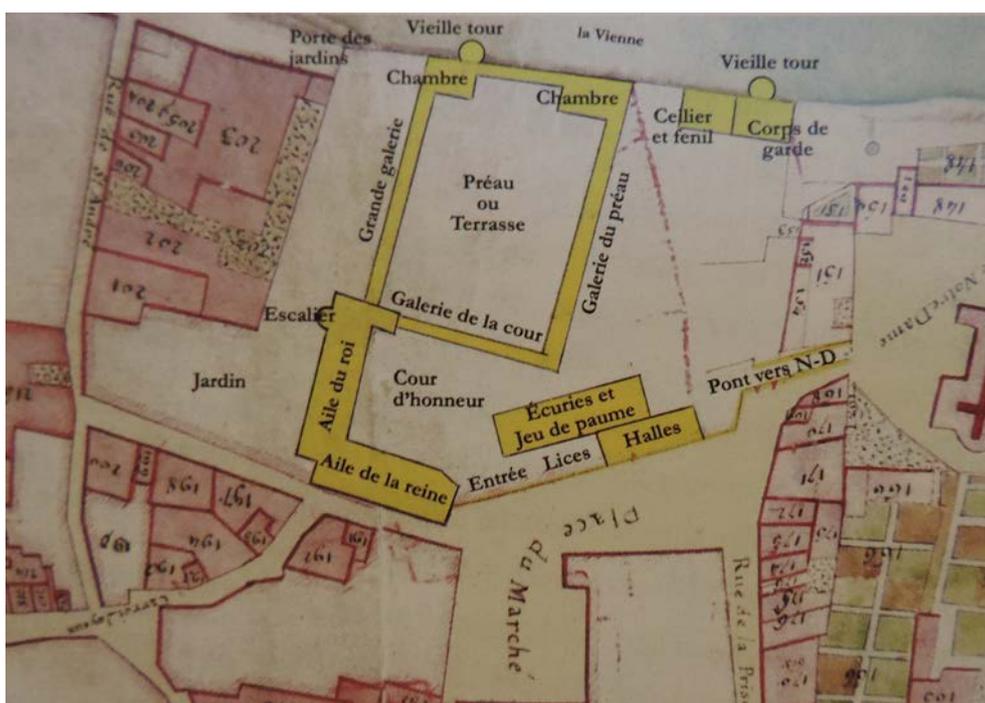


Figure 2 : Châtellerault, rue Gaudeau-Lerpinière, proposition de restitution des bâtiments du château par R. Ducluzeau (Cliché : M. Macouin (source : Ducluzeau 2011, p.74).

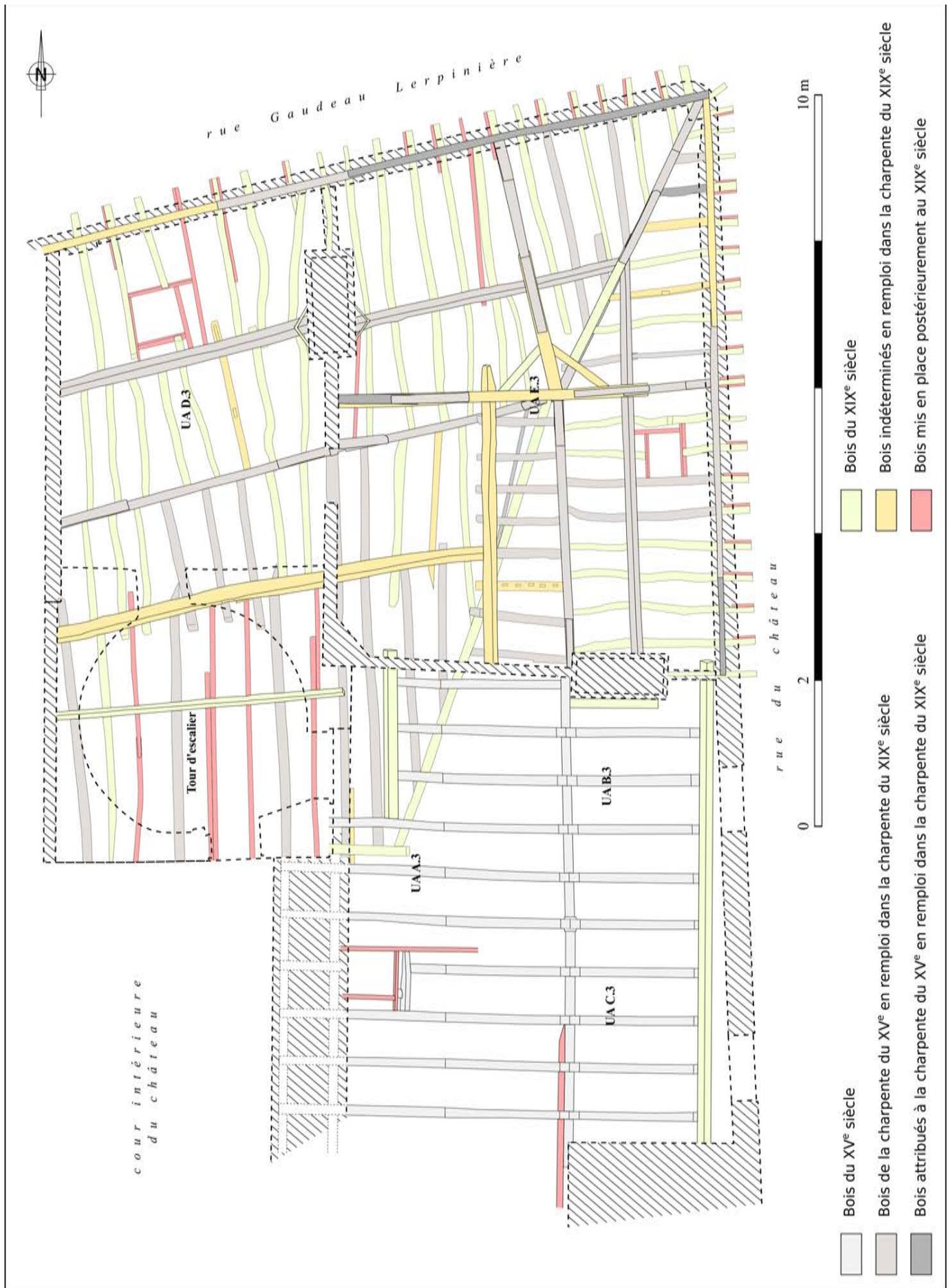


Figure 3 : Châtellerault, rue Gaudeau-Lerpinière, plan de localisation des bois de remploi mis en œuvre dans la charpente du XIX^e s. (Relevé : F. Anacréon - M&I 3D et DAO : P. Butaud).

Suite au projet de réaménagement de la place de Gomelange dans le centre bourg de Civaux, un diagnostic archéologique a été prescrit en périphérie de l'église dédiée aux saints Gervais et Protais et du temple romain mis au jour entre 1960 et 1964 au nord de l'église.

Sept tranchées de diagnostic ont été réalisées dans l'emprise du projet. Celles-ci confirment l'occupation culturelle et funéraire des lieux depuis le Haut-Empire jusqu'au XVIII^e s.

Le temple romain de Civaux est classé aux monuments historiques. Il s'agit d'un édifice construit au cours du Haut-Empire dont l'aspect d'origine nous est inconnu, car ses bases ont servi à l'installation postérieure d'une piscine baptismale, d'un cimetière mérovingien et de l'église actuelle.

La réalisation d'un diagnostic aux abords immédiats, voire en son sein signifiait la promesse d'en apprendre plus sur un édifice fouillé il y a plus de 50 ans.

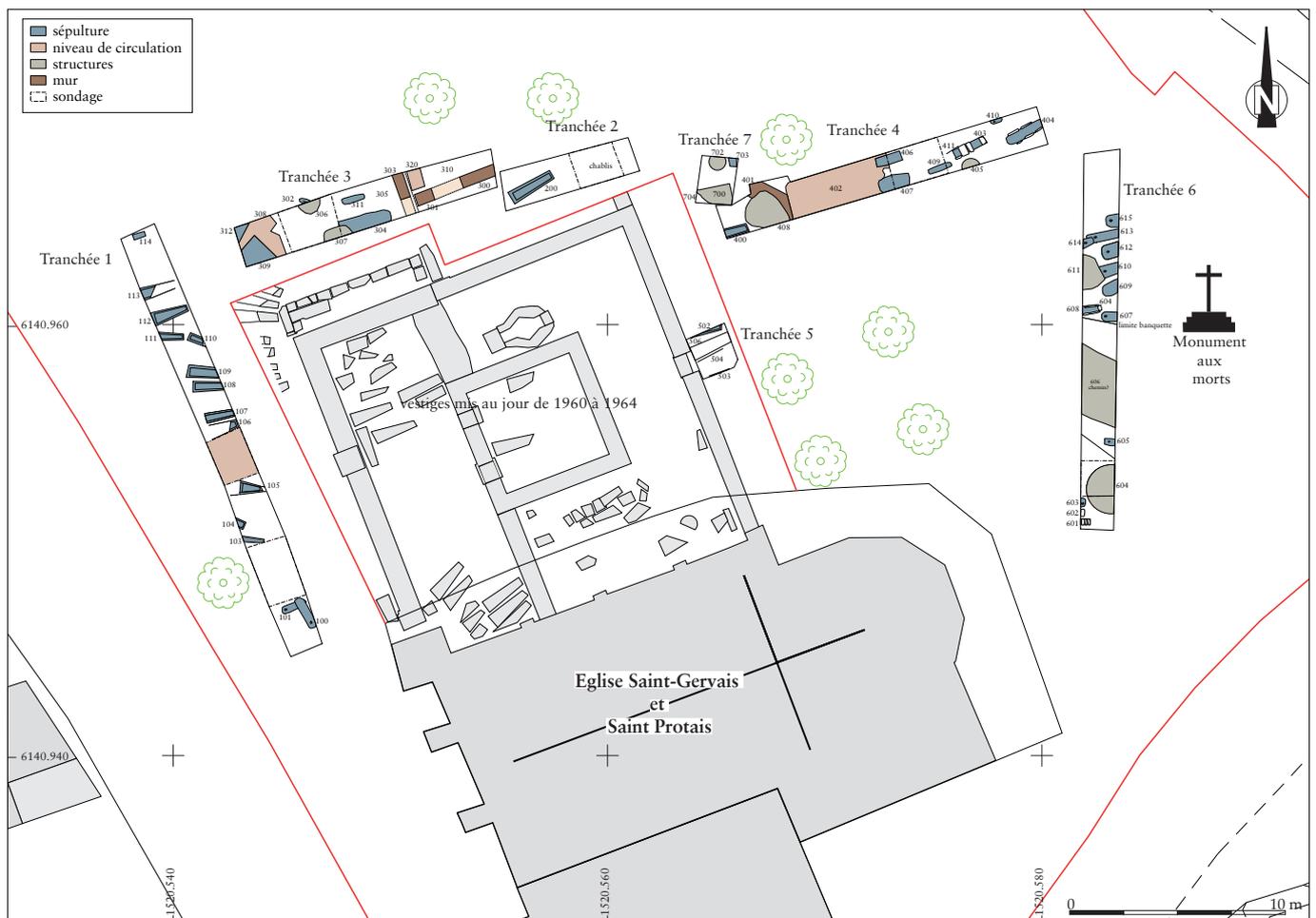
Des vestiges de murs et des niveaux de sol liés au temple gallo-romain fouillés dans les années 1960 ont été découverts dans les tranchées implantées au nord et à l'ouest du bâtiment.

C'est une séquence stratigraphique complète qui nous est donnée à voir et qui nous permettra de revenir de façon fine et précise sur les datations avancées sur la construction du sanctuaire et dont la stratigraphie a totalement disparu avec les fouilles anciennes.

L'occupation funéraire est aussi confirmée par le diagnostic sur l'ensemble de la place.

Les sépultures y sont relativement nombreuses (une quarantaine identifiées) en dépit d'importantes perturbations réalisées dans la seconde moitié du XIX^e s. (fosses, démolition, remblais).

Les premières sépultures sont installées très tôt sur la place, dès les VI^e-VII^es., marquant l'incontestable attrait du lieu sacré. La localisation des sarcophages, situés au plus près du temple confirme cette tendance.



Civaux, place de Gomelange, plan du diagnostic (Topographie : R. Bernard ; DAO : D. Brunie)

Plusieurs états de fonctionnement du cimetière ont été perçus au cours de l'opération. Des sépultures en coffre calcaires contemporains ou postérieurs aux sarcophages, puis des sépultures en fosses dont les défunts sont inhumés en cercueil ou coffrage de bois se succèdent jusqu'au XVIII^e s.

L'abandon du cimetière au XVIII^e s. et son déplacement ont nécessité un assainissement des lieux afin d'y accueillir des constructions.

Une partie d'une construction à pans coupés qui n'est pas sans évoquer l'abside de l'église actuelle a été mise au jour dans la tranchée 4, associée à un niveau de sol extérieur en mortier de chaux.

Ce diagnostic archéologique confirme donc l'occupation funéraire et culturelle des abords de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais.

Un habitat détruit probablement dans la première moitié du XX^e s. a été identifié à l'est de l'emprise, derrière le chevet de l'église sous la forme d'un niveau de démolition.

Sanglar Valérie

- Sanglar 2016
- Sanglar V. : *Place de Gomelange, Civaux*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.



Civaux, place de Gomelange, abside à pans coupés dégagée dans la tranchée 4, à l'est de l'église actuelle

Indéterminée

CIVAUX Route de la Croche

Préalablement au projet de construction d'une maison médicale, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA au lieu-dit Route de la Croche, situé à l'ouest du centre bourg de Civaux.

Outre la centrale nucléaire, Civaux est connue pour son patrimoine archéologique, en particulier la nécropole mérovingienne au nord du village et son temple romain sur la place de Gomelange au centre du bourg.

Dans le secteur concerné par le diagnostic, les vestiges d'une *villa* ont été fouillés (Simon-Hiernard, 1984), ainsi que ceux de la *cavea* d'un théâtre dégagés en 1948 par MM. Fromenteau et Bastière.

Plusieurs opérations de diagnostics ont eu lieu ces dernières années dans ce secteur n'apportant aucune nouvelle découverte.

Aucun vestige n'a été mis au jour dans les 9 tranchées ouvertes, seuls 2 fossés de parcelles ont été identifiés, sans aucun mobilier dans leur comblement.

Du mobilier (céramique protohistorique et romaine et silex dont un nucléus Levallois) résiduel a été ramassé à différentes profondeurs (2 m en moyenne) dans les épais colluvions qui comblent un imposant chenal qui entaille la terrasse.

Sanglar Valérie

- Sanglar 2016
- Sanglar V. : *Route de la Croche, Civaux*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.



Civaux, route de la Croche, plan du diagnostic (Topographie : P. Texier ; DAO : D. Brunie).

Moyen Âge,
Époque contemporaine

FONTAINE-LE-COMTE 17 rue de l'Abbaye, Maison Bonnet

Depuis le début des années 1960 la municipalité de Fontaine-le-Comte a progressivement racheté différentes parcelles de terrain à l'emplacement et aux abords de l'ancienne abbaye augustiniennne. Les premiers bâtiments rachetés (l'ancien logis abbatial) ont été complètement réaménagés dans les années 1970 pour servir de mairie qui a depuis été transférée dans des bâtiments neufs au cœur des nouveaux quartiers de la commune. Une réflexion concernant le devenir de ces bâtiments a dès lors commencé.

Le projet en cours de réalisation correspond à la construction d'une salle de spectacle ainsi que d'espaces d'accueil et d'exposition accompagnée d'un réaménagement des abords extérieurs. La réalisation de cet ensemble a été confiée à l'architecte Laurent Vié. Au regard des espaces concernés par ce projet, espace claustral, aile occidentale et logis abbatial de l'ensemble monastique de Fontaine-le-Comte, un diagnostic archéologique a été prescrit. Il fait suite à

différentes opérations archéologiques réalisées en 1994, 1997, 2001 et 2013. La fondation de l'abbaye se situe entre 1130 et 1136. Guillaume le Toulousain, comte de Poitou et duc d'Aquitaine donne à Geoffroy de Loroux des terres de Fontaine-le-Comte pour y établir une église. À la fin du XII^e s., les moines de Fontaine-le-Comte sont cités comme étant des chanoines suivant la règle de Saint-Augustin. Comme de nombreux monastères, l'abbaye de Fontaine-le-Comte va subir de lourds dégâts lors de la guerre de Cent Ans. Ici, les premières destructions sont précoces et se situent entre 1346 et 1349, date à laquelle il est fait mention de « la dévastation de l'abbaye de Fontaine-le-Comte ». Ce n'est, semble-t-il, que près d'un siècle plus tard que l'abbaye est restaurée, à partir de 1435, sous l'abbatit de Guy Doucet.

Les guerres de Religion particulièrement destructrices dans la région semblent porter atteinte à l'abbaye qui est alors dotée d'éléments défensifs. Si

aucune mention n'indique clairement de conflit en ce lieu, l'état des bâtiments au milieu du XVII^e s. ne laisse pourtant guère de doute.

En 1654 des génovéfains s'installent à Fontaine-le-Comte et font procéder à divers travaux de remise en état de certains bâtiments. Un siècle plus tard, en 1756, l'abbaye de Fontaine-le-Comte est rattachée au monastère Saint-Hilaire-de-la-Celle de Poitiers.

En 1792, l'église reste paroissiale alors que le reste des bâtiments, vendu au titre des biens nationaux, est transformé en école et en logements. Cette intervention archéologique, de 5 jours de terrain, a été menée durant la phase de déconstruction de la « maison Bonnet » installée à l'intérieur de l'aile occidentale des bâtiments conventuels de l'abbaye Notre-Dame de Fontaine-le-Comte. Elle fait suite à une précédente campagne d'étude durant laquelle de nombreuses observations

ont été réalisées mais qui, en raison des conditions d'interventions, n'était pas suffisamment complètes.

Cette nouvelle opération menée en parallèle des interventions de la Soporen a donc eu pour principal objectif de compléter les données acquises antérieurement ce qui a apporté de nouveaux questionnements et une relecture partielle des élévations. La principale problématique de cette étude concerne l'identification, le fonctionnement et l'évolution de l'état originel de ce corps de bâtiment de l'abbaye de Fontaine-le-Comte ainsi que de son importante reconstruction au cours du XV^e s.

Montigny Adrien

- Montigny 2016
- Montigny A. : *Poitou-Charentes, Vienne, Fontaine-le-Comte, 17 rue de l'abbaye - Maison Bonnet Evolution de la partie sud de l'aile occidentale des bâtiments conventuels*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, 2016, 110 p.

Néolithique,
Antiquité

INGRANDES-SUR-VIENNE

Lotissement du Lac

Le projet d'aménagement d'un lotissement a motivé cette opération de diagnostic archéologique. Une vingtaine de tranchées a été réalisée sur une surface d'environ 1,8 ha.

Le terrain évalué se situe au sud du bourg, le long de la vallée de la Vienne, à 400 m environ du cours de la rivière actuelle. Le contexte géologique général est constitué par des dépôts alluvionnaires sous forme de terrasses étagées (*Fv* à *Fz*). Notre intervention se situe

dans la vallée de la Vienne, particulièrement riche en occupations depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge.

Le résultat de notre évaluation se résume à un fossé parcellaire daté de la période romaine qui traverse diagonalement le terrain ainsi qu'à des mobiliers sporadiques (petits tessons roulés et quelques fragments lithiques du Néolithique) remobilisés dans un ancien chenal.

Pelissier Julien

Époque contemporaine

LOUDUN

Avenue de la Gare

Le terrain concerné par l'opération de diagnostic est situé au nord de la ville de Loudun, à moins de 100 m de l'enceinte actuellement détruite. Il jouxte le cimetière actuel pour lequel une extension est envisagée.

La toponymie se référant au lieu interpelle. La mention « Clos des Juifs » ou « les Juifs » suggère une relation avec cette communauté religieuse reconnue à Loudun, probablement dès le XII^e s. Des documents attestent en effet de la présence d'édifices communautaires *intra muros* au début du XIII^e s. Si la localisation du cimetière demeure méconnue, la découverte de plus de 60 épitaphes juives réemployées comme marches dans l'escalier à vis du donjon philippin confirme son existence. Situé en dehors de la ville, le toponyme « Clos des Juifs » attesté dès 1682 (Bourgeois, Favreau, 2000, p. 57) est situé au débouché de la porte d'enceinte du Portail-Chaussée, vers laquelle se dirige le Chemin des Juifs. Le nom du lieu pourrait être hérité du cimetière dédié aux XII-XIII^e s. à la communauté juive de Loudun.

La parcelle concernée par le diagnostic occupe la partie sud du lieu. Sept tranchées de diagnostic ont été réalisées jusqu'au substrat sur l'ensemble des parcelles à l'exception de la frange sud-est (environ 400 m²) sujette à un décapage préalable. En dépit d'un maillage assez important, aucune structure funéraire ne fut découverte. Les seuls vestiges consistent en des aménagements liés aux activités horticoles récemment abandonnées sur le site. L'espace situé *extra muros* n'a pas connu d'aménagement jusqu'à cette période récente (XX^e s.).

Barbier Emmanuel

- Barbier 2016
- Barbier E. : *Loudun, Vienne, avenue de la gare*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 36 p.
- Bourgeois, Favreau 2000
- Bourgeois L., Favreau B. : « Loudun (Vienne) », dans BOURGEOIS L. (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge. Formes et monuments, volume 1 : Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Loudun, Montmorillon, Saint-Savin-sur-Gartempe, Thouars, Chauvigny*, Association des Publications Chauvinoises, mémoire XVII, 2000, p. 39-66.

MONTAMISÉ

Quartier du Jeu

Le projet d'aménagement du lotissement du Quartier du Jeu, est à l'origine d'un diagnostic archéologique portant sur une surface de 35 758 m². L'emprise du projet se situe au nord-ouest du bourg, dans un secteur à fort potentiel archéologique.

L'intervention n'a pas révélé de vestiges, hormis un fossé empierré et une excavation rectangulaire de 3 mètres de long à la fonction indéterminée. Ces résultats corroborent et complètent les données

établies lors du précédent diagnostic effectué sur les parcelles méridionales, en 2015 (Bakkal-Lagarde). Les deux opérations témoignent d'un usage exclusivement agricole de cet espace jusqu'à nos jours. L'essentiel des vestiges, habitat et nécropole, résident sur le versant méridional de l'éperon sur lequel est implanté le bourg de Montamisé.

Leconte Sonia

MONTMORILLON

Rue des Augustins, Maison Dieu



Figure 2 : Montmorillon, la tranchée 19 en cours de réalisation dans le jardin de la terrasse orientale (Cliché : P. Calmettes).

L'emprise concernée par le diagnostic qui ne comprend pas les intérieurs, à l'exception de la chapelle Saint-Laurent, couvre donc l'ensemble des espaces constituant l'enclos de la Maison-Dieu, culturels, hospitaliers, conventuels et agricoles. Elle a été diagnostiquée sous la forme de 36 tranchées dont 35 se sont avérées archéologiquement positives (fig.1).

Au nord, à l'est et au centre de cette emprise, des vestiges médiévaux (XI^e-XIV^e s.), ont été observés. Ils renseignent sur les occupations médiévales de ce secteur, contemporaines pour certaines, voire antérieures à la fondation de la Maison-Dieu.

L'emprise septentrionale, qui couvre l'emplacement supposé de l'ancienne chapelle Sainte-Marie Madeleine et de l'ancien hôpital, apparaît fortement perturbée par les campagnes de travaux qui affectèrent la zone au cours des périodes moderne et contemporaine.

En outre, le diagnostic a permis de mettre en évidence dans les parties septentrionales des trois tranchées réalisées au nord, au moins deux probables ouvrages médiévaux successifs, deux fossés dont les dimensions importantes suggèrent une vocation défensive : un premier au nord (XII^e-XIV^e s.) d'axe nord-ouest/sud-est, un second au sud (XIV^e s.-XVII^e s.) suivant un axe plus ouest/est, jouxtant sans doute les bâtiments hospitaliers. Ces vestiges médiévaux, dont

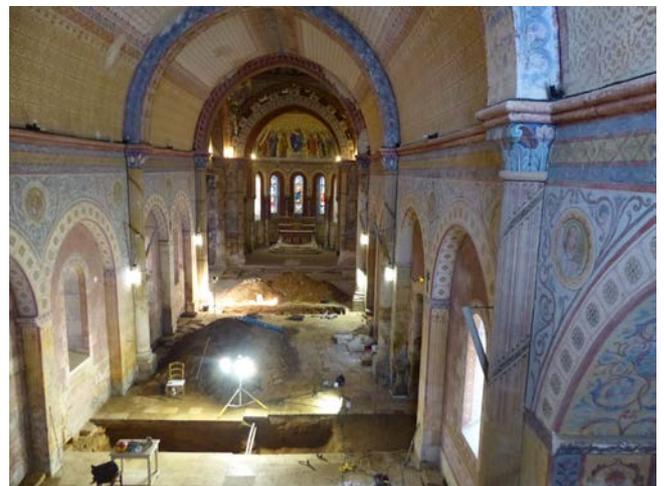


Figure 3 : Montmorillon, la chapelle Saint-Laurent en cours de diagnostic (Cliché : P. Calmettes).



Figure 1 : Montmorillon, rue des Augustins, plan (DAO : Inrap)

l'orientation ne respecte aucunement l'agencement des bâtiments encore en élévation, se poursuivraient vers l'est et correspondraient à ceux reconnus dans la terrasse orientale (fig.2) sous forme d'un fossé et d'un hypothétique mur d'enceinte. Les ouvrages défensifs se poursuivraient vers l'ouest pour traverser la cour d'honneur et rejoindre la tour médiévale (logis du prieur).

Par ailleurs, la cour d'honneur, emplacement supposé d'un ancien cloître, constitue l'un des secteurs le plus remanié de l'emprise diagnostiquée. Les trois structures maçonnées révélées, dont la chronologie supposée de fondation pourrait être comprise entre le XVI^e et le XVII^e s., interpellent par leur mise en œuvre, leur largeur et plus largement leurs morphologies similaires.

Face au portail sud de la chapelle, les maçonneries médiévales associées à l'ancien bas-côté sud de la chapelle Saint-Laurent détruit ont été identifiées à des profondeurs d'enfouissement faibles et apparaissent bien conservées.

Une imposante fondation de mur indéterminée dont l'érection serait comprise entre le XIII^e et le XIV^e s. a été mise au jour au sud de l'édifice suivant une orientation similaire à celle de la chapelle Saint-Laurent.

Les tranchées réalisées à l'intérieur de la chapelle Saint-Laurent, outre la présence d'une structure associée à la fonte d'une cloche, confirment la conservation de structures funéraires médiévales et modernes dans la nef actuelle. (fig.3). L'une d'elles se distingue par son architecture funéraire et l'importance présumée du sujet inhumé.

Le diagnostic atteste encore la présence et la conservation du cimetière dans l'environnement proche de l'Octogone (fig.4) dont la chronologie s'étend du Moyen Âge jusqu'à la fin de l'époque Moderne. Plus largement, il a précisé son étendue à l'ensemble de l'emprise occidentale et méridionale du site.



Figure 4 : Montmorillon, coffrage médiéval mis au jour dans la tranchée 25 (Cliché : M. Pichon).

- Calmettes *et al.* 2016
- Calmettes P. (dir.), Vequaud B., Pichon M., Genevieve V., Bertrand I. : *Montmorillon, Rue des Augustins (Maison-Dieu)/Institut international de gastronomie Joël Robuchon*, rapport d'opération de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2016, 320 p.

Calmettes Philippe

Le château de Monts-sur-Guesnes, situé dans le nord du département de la Vienne a fait l'objet d'un projet de restauration afin de transformer ses bâtiments en office de tourisme et en logement. L'ensemble castral étant classé au titre des Monuments Historiques depuis 1979 une prescription a été émise pour une surveillance des travaux et une étude de bâti.

L'étude archéologique des élévations et le suivi de travaux effectués sur le château de Monts-sur-Guesnes ont permis de déterminer une nouvelle chronologie avec dix-huit phases d'évolution du site.

Dès le XII^e s., une famille « *de Montibus* » apparaît dans plusieurs chartes relatives à des établissements religieux dont le prieuré de Guesnes dépendant de

l'ordre de Fontevraud. L'analyse de cette documentation n'autorise aucune affirmation quant à l'existence d'un habitat seigneurial. À cette période, le principal propriétaire foncier des environs semble être l'abbaye de Cormery. Mentionnée dès 1139, l'église Saint-Laurent de Monts ne serait que l'annexe de l'un de ses prieurés-cures¹. L'édifice n'est pas encore localisé (phase I). En l'état des connaissances, il ne peut être question d'une chapelle castrale². La relation exacte entre l'abbaye de Cormery et la famille de Monts reste à découvrir.

Une première fortification est partiellement identifiée (phase II). Elle est composée de deux portions de courtine perpendiculaires et d'une, voire

deux probables tours aux extrémités. L'absence d'un dispositif de flanquement à l'angle médian tend à minimiser la capacité défensive de l'élévation. Ces constructions sont traditionnellement attribuées au XIV^e s. Elles seraient logiquement antérieures à 1369 puisqu'à cette date, Guy Odart obtient de Charles V des lettres de guet et de garde pour son « château » de Monts. Toutefois, rien ne permet aujourd'hui de corroborer cette hypothèse. La façade sud de l'aile sud se démarque par son épaisseur supérieure à toutes les autres élévations. Elle est flanquée d'au moins une tour circulaire. Malgré une intense restauration, l'architecture mériterait encore un relevé topographique et une analyse stratigraphique. La chronologie relative entre les deux ensembles bâtis reste à préciser. Au final, l'apparence de la fortification durant la guerre de Cent Ans ne peut être raisonnablement définie. Le statut de la fortification serait également le sujet d'un débat. Malgré une tentative d'usurpation du droit de haute justice en 1313, les différents seigneurs successifs parviennent seulement à élever la terre de Monts au titre de châtelainie en 1481. Jusqu'à cette date, le site fortifié serait donc à classer parmi les maisons fortes. Une nouvelle recherche en archives permettrait peut-être de trouver des occurrences renseignant sur la terminologie la plus adéquate.

Deux bâtiments, actuellement déconnectés, sont édifiés hors de l'emprise reconnue en phase II. Ils pourraient marquer une phase d'extension de la fortification. L'intégration de canonnières aux élévations oriente les datations vers les années 1420-1430. L'hypothèse d'une campagne de travaux financée par la famille Brillac est privilégiée. Nouvellement propriétaire, elle acquiert le site lors du mariage de Pierre de Brillac avec Jeanne Odard, dernière héritière de sa lignée. Ici encore, des recherches en archives pourraient améliorer les connaissances sur le statut du site. Dans l'éventualité d'une extension de l'assise de la fortification, la chronologie pourrait être affinée par l'étude des fossés. Au préalable, une prospection géophysique permettrait d'optimiser les investigations en cartographiant les anomalies de résistivité électrique et magnétique.

Les phases suivantes semblent correspondre à une réorganisation de l'habitat à l'issue de la guerre de Cent Ans. Plusieurs aménagements résidentiels, baies et cheminées, témoignent d'une volonté de moderniser et d'adapter l'architecture à l'évolution

des styles. Vers 1480, une partie de l'aile sud est ainsi embellie d'un décor et de modénatures gothiques. Vers 1530, plusieurs baies sont agencées sur la même aile. Au cours de cette période, l'aile occidentale semble également réaménagée. La façade sur cour est arasée pour être intégralement remontée.

Les Guerres de Religion semblent impacter fortement le château, entraînant plusieurs démolitions (phase IX), dont certainement la tour-porche, ainsi que trois phases de reconstruction et de fortification. La courtine nord est d'abord rebâtie (phase X), probablement à la hâte. La façade intérieure de la tour-porche est réemployée pour servir de porche d'entrée. Deux tours d'angle (ESS7 et ESS8) viennent ensuite flanquer l'ensemble (phase XI). Leur construction soignée les différencie des édifices de la phase précédente. Les ouvertures de tir ainsi que les cheminées orientent la datation vers la fin du XVI^e s. La famille du Bellay acquiert le château en 1589, il est possible qu'il faille lui attribuer ces bâtiments. La courtine orientale nécessite alors une reconstruction (phase XII). Les ouvertures de tir paraissent être des emplois ce qui ne permet pas de proposer une datation. La qualité de la maçonnerie témoigne d'une édification dans l'urgence. Un nouveau bâtiment est créé dans l'aile nord-ouest (phase XIV) et l'ensemble des planchers sont mis à niveau entraînant d'importantes modifications. Les ailes orientale et septentrionale ainsi que la chapelle sont édifiées à la toute fin du XVII^e s. (phase XV). Ces constructions entraînent le bouchage d'un certain nombre d'ouvertures de tir montrant que le site perd de son rôle de fortification au profit d'un lieu d'habitation.

Les phases XVI et XVII comprennent les traces de l'occupation des XIX^e et XX^e s. alors que la dernière phase correspond aux différentes restaurations qui ont impacté le château depuis son classement au titre des Monuments Historiques en 1979.

Marguerite Camille

- Marguerite 2017
- Marguerite C. : *Château, Monts-sur-Guesnes, Vienne*, rapport final d'opération archéologique, Poitiers, Hadès, 2017, 229 p.
- Butaud 2011
- Butaud P. : *Le château de Monts-sur-Guesnes, étude archéologique du bâti*, mémoire de master 2 sous la direction de L. Bourgeois, Poitiers, Université de Poitiers, 2011. 76 p. 2 vol.
- Montigny 2013
- Montigny A. : *Monts-sur-Guesnes, Vienne (86), Le château, place Frézeau de la Frezelière*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2013.

¹- Bulle de confirmation d'Innocent II (*Cartulaire de Cormery*, p. 120)

²- Le même acte cite l'*ecclesia Sancti Maxentii de Viniaco cum capella de Monte Basonis*.

Plan du rez-de-chaussée

Ech.: 1/400



Monts-sur-Guesnes, Château, plan avec proposition de chronologie
(Relevé et dessin : C. Marguerite sur fond : P. Butaud)

MONTS-SUR-GUESNES

Le Bourg

Dans le cadre du projet de construction de l'Historial du Poitou, projet d'intérêt départemental, un diagnostic a été prescrit par le SRA et réalisé par l'Inrap à Monts-sur-Guesnes, l'ensemble couvrant une superficie de 10 204 m².

Si les premières mentions concernant la seigneurie de Monts remontent au XII^e s., les découvertes archéologiques réalisées à partir des clichés de l'IGN et des prospections aériennes menés par A. Ollivier, montrent que ce terroir est densément occupé au moins depuis la fin de la Protohistoire. En effet, pas moins de six enclos quadrangulaires ou à dominante rectiligne présentent les caractéristiques morphologiques des établissements ruraux de la fin de La Tène. Tous ces sites sont implantés sur une position dominante sur ou en limite de versant du promontoire en périphérie de

l'agglomération de Monts-sur-Guesnes et certains sont associés à des enclos à vocation funéraire.

Le fossé de l'enclos septentrional de Monts, reconnu en prospection aérienne, est partiellement impacté par le projet de l'Historial du Poitou dans son angle sud-est. Son exploration a cependant été limitée à un unique sondage en raison de contraintes techniques liées à la présence d'une ligne haute tension.

Le sondage a cependant permis de confirmer la présence d'un habitat rural de l'extrême fin de la période gauloise, le mobilier découvert dans le comblement du fossé de l'enclos permettant de dater la fin de l'occupation des années 40-20 avant notre ère (comblement sommital du fossé).

Maguer Patrick

- Maguer 2017
- Maguer P. : *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Monts-sur-Guesnes, Le Bourg*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 37 p.

MOUSSAC-SUR-VIENNE

Le Bourg, extension du cimetière communal

Cette opération de diagnostic a été effectuée dans le cadre du projet d'extension du cimetière communal, prescrite par le SRA dans un secteur particulièrement sensible.

La commune de Moussac-sur-Vienne est riche en vestiges ou indices archéologiques. Quatorze sites sont répertoriés sur la base Patriarche.

La parcelle diagnostiquée, en périphérie immédiate du centre bourg, a été sondée sur 4 650 m². Elle se situe sur l'une des terrasses étagées des alluvions anciennes quaternaires de la Vienne (Fy).

Le diagnostic a confirmé l'occupation gallo-romaine reconnue à quatre endroits différents sur la commune et en particulier sur le secteur concerné par l'opération où un bâtiment est recensé cernant un peu plus cette occupation mais sans être dessus.

Dans les trois tranchées ouvertes, deux fossés de parcelles ont été identifiés ainsi qu'une fosse. Ces trois structures étaient très riches en matériaux de constructions, *tegulae* et mortier de chaux.

La présence d'un fragment de mortier hydraulique dans le comblement du fossé st 200, ajouté au mobilier céramique et à un petit fragment de verre pouvant appartenir à un balsamaire appuient l'hypothèse d'un habitat tel qu'il avait été déjà pointé sur la base Patriarche à la suite de prospections pédestres.

Le mobilier céramique ramassé dans le comblement de ces structures, situe la chronologie de l'occupation au Haut-Empire, à partir du I^{er} s. apr. J.-C jusqu'au III^e s.

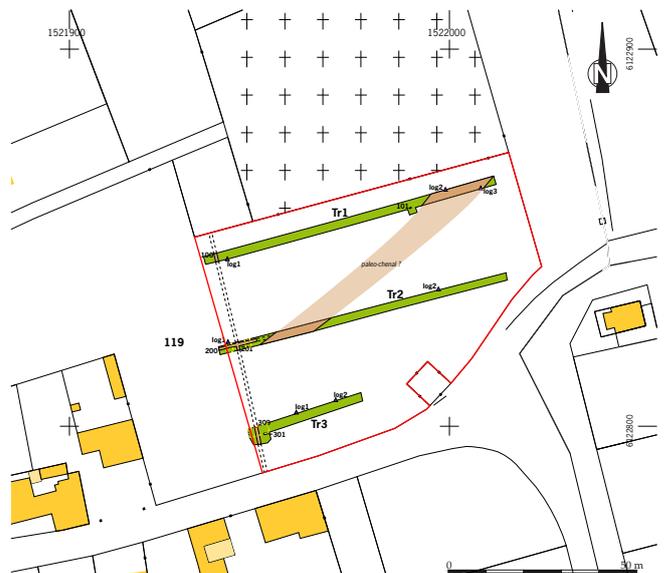
De nombreuses scories observées dans les comblements des fossés (en surface toujours), mais aussi plus bas dans la pente rappellent par la même, la présence de nombreux ferriers sur le plateau à l'ouest

de Moussac, en direction de Persac et l'importante activité métallurgique dans ce secteur à l'époque romaine.

Parallèlement aux vestiges gallo-romains, du matériel lithique (exclusivement des éclats) a été retrouvé de façon éparsée dans un niveau de terre brune daté de l'holocène dans l'ensemble des tranchées.

Sanglar Valérie

- Sanglar 2016
- Sanglar V., *Le Bourg, extension du cimetière communal, Moussac-sur-Vienne*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.



Moussac-sur-Vienne, plan du diagnostic
(Topographie : P. Texier ; DAO : D. Brunie)

NAINTRÉ

10 rue de Laumont, ZI de Naurais Bachaud

L'opération de fouille, prescrite par le SRA de Poitou-Charentes, a été menée par une équipe de l'Inrap à l'occasion d'un projet d'extension du centre de distribution Distrifaq situé au 10 rue Laumont à Naintré (Vienne). Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2015 sous la responsabilité de B. Moutarde. Ce secteur, particulièrement sensible du point de vue archéologique, a en effet déjà fait l'objet d'investigations, d'une part à quelques centaines de mètres à l'est de l'emprise des travaux, à l'occasion de la découverte du caveau des « Dames de Naintré » et de la villa attenante, d'autre part au sud où une parcelle a été diagnostiquée en 2004, sous la responsabilité d'A. Jegouzo (Inrap), permettant notamment la découverte d'un ensemble d'enclos circulaires protohistoriques. L'opération de fouille a porté sur une superficie de 843 m² et a permis l'exploration complète d'un enclos circulaire et l'étude partielle d'un second enclos, détruit pour l'essentiel par des carrières d'extraction de sable récentes.

L'enclos 1 forme un cercle ininterrompu de 15 m de diamètre externe et de 12 m de diamètre interne. Au total 31 sondages ont été réalisés dans son comblement dont 10 manuellement, permettant une exploration complète de l'enclos. Quelques sondages longitudinaux ont été pratiqués afin de mieux appréhender la dynamique de comblement du fossé et de mettre en évidence d'éventuels aménagements. Le fossé, à profil en V, est conservé sur une profondeur maximale de 1,04 m. Au nord, une remontée du fond du fossé pourrait suggérer l'aménagement d'un accès. L'analyse du comblement permet d'opter pour un fossé utilisé ouvert, éventuellement associé à un tertre ou un talus. Il convient de souligner une fois de plus l'absence de fosse au sein de l'enclos. Tout au plus la présence de plusieurs tessons provenant d'un même récipient pourrait-elle suggérer l'existence d'un dépôt au centre de la structure. Le mobilier, particulièrement



Naintré, 10 rue de Laumont, enclos circulaire

indigent (67 tessons et quelques pièces lithiques) et peu caractéristique, permet de dater l'enclos entre l'âge du Bronze et le premier âge du Fer.

Du fait des carrières d'extraction de sable contemporaines et des limites de l'emprise, l'enclos 2 n'a pu être étudié que sur 12 m de longueur dans son quart nord-est. Le fossé, sondé au cours du diagnostic, a fait l'objet de quatre sondages complémentaires au cours de la fouille. La restitution de son contour permet de montrer qu'il mesurait également 15 m de diamètre. Son fossé présente globalement les mêmes caractéristiques que le précédent. Le mobilier recueilli, limité à huit tessons, apporte peu d'informations sur la chronologie de l'enclos. Deux fosses non datées ont par ailleurs été fouillées sur l'emprise.

Ces deux enclos s'intègrent dans le *corpus* des nombreux enclos circulaires protohistoriques reconnus et, pour certains fouillés, dans la vallée du Clain et au nord de sa confluence avec la Vienne.

Maguer Patrick

NAINTRÉ

Les Berthons

Découvert en 2012, le site a fait l'objet de sondages en 2013 et 2014 avant d'être fouillé en 2015 et 2016. La structure se compose de madriers de bois de section d'environ 40 cm sur 40 cm positionnés de façon perpendiculaire ou, plus ou moins, parallèles à la berge actuelle. Ils sont aujourd'hui au nombre de 20 (6 parallèles, 13 perpendiculaires et 1 vertical) visibles sur environ 10 m le long de la berge, et sur environ 6 m dans le chenal. Le positionnement de ces pièces de bois permet la formation de caissons d'à peu près

2 m sur 2 m, bloqués par des remblais de divers modules : graviers, pierres calcaires, blocs bruts d'extraction.

Ces caissons s'organisent sur au moins trois lignes dans l'axe du courant. Elles se succèdent de la berge vers le chenal. La fouille de 2016 aura pu mettre au jour deux nouveaux bois dans le prolongement du bois BL 06 (découvert en 2015 côté chenal). Leur état est très dégradé et ils ne sont plus joints. Toutefois, leur forme laisse deviner la présence d'encoches pouvant servir à un assemblage à mi bois (assemblage déjà observé sur d'autres bois le long

de la berge et sur BL 06). La similarité entre le sédiment de part et d'autre de ces bois laisse penser que le quai continu vers l'île qui sépare le Clain en deux bras.

Le bois vertical qui avait été observé dans une coupe en 2015 a pu être entièrement dégagé et prélevé. D'un diamètre d'environ 40cm pour une hauteur d'environ 1.30m, ses dimensions paraissent disproportionnées. Sa face supérieure a été rabattue dès l'époque antique, ce qui amène de nombreuses hypothèses : bois réutilisé pour caler la structure ? Echec lors d'une tentative d'enfoncement ? Il s'agit pour le moment du seul bois vertical découvert lors de la fouille subaquatique. Toutefois d'autres éléments verticaux d'un autre module ont pu être observés dans le sondage terrestre.

Ce dernier à été ouvert plus à l'ouest que celui de l'année précédente afin de se placer dans le prolongement supposé des bois (notamment les bois BL 01 et BL 02). Là encore les niveaux archéologiques ont été atteints à plus de 2m de profondeur. C'est d'abord un niveau de moellons de tuffeau qui a été fouillé, lequel comprenait quelques bois naturels et d'autres travaillés (taillés en pointe ou biseautés). La limite en plan de ce niveau se calque quasiment sur l'axe des bois BL 01 et BL 02. Sous cette couche de petits blocs, ce sont des Us d'argile, puis de cailloutis qui se succèdent. C'est dans l'une des couches de cailloutis que vont être découverts une dizaine de pieux alignés, eux aussi dans l'axe de la structure. Ces pieux forment une limite entre ce qui semble s'apparenter au comblement des caissons et le substrat naturel. Ainsi

nous pourrions avoir dans ce sondage terrestre une partie de la structure. Malheureusement le niveau final de la fouille atteint tout juste le niveau des bois supérieur du quai. La poursuite de la fouille en 2017 pourrait permettre de continuer de descendre et de savoir si oui ou non nous nous trouvons dans un caisson.

Des datations dendrochronologiques ont été réalisées sur deux des pieux de l'alignement, ainsi que sur les nouveaux bois horizontaux découverts dans l'eau et sur le bois vertical. Dans le sondage sur la berge, la présence d'aubier sur l'un des bois a permis d'obtenir une datation de l'automne hiver 15/16 alors que le deuxième échantillon donne un terminus post quem entre 18 et 22. Les autres analyses quant à elles viennent appuyer celles déjà effectuées l'année passée. Les terminus post quem obtenus sont de -20 (Bois vertical) et de 48 (BL 07).

Nous aurions donc une structure qui apparaît au tout début du premier siècle de notre ère avec l'aménagement de la rive au moyen d'un alignement de pieux, puis la mise en place des bois horizontaux (et du bois vertical), le tout fonctionnant pendant au moins un siècle. Il est très probable que la structure ait fait l'objet de nombreuses réparations, ou réaménagement comme pourrait le démontrer la datation de certains bois horizontaux (avec des terminus post quem compris entre 50 et 87 de notre ère).

Cayre Morgane

- Cayre 2016
- Cayre M., Les Berthons, Naintré (86) : Rapport d'opération archéologique programmée subaquatique : Un Quai antique à Vieux Poitiers, Poitiers, SRA, 2016.

Indéterminée

NEUVILLE-DU-POITOU Furigny, rue de Cissé

Le projet de construction d'un bassin d'orage est à l'origine de ce diagnostic archéologique réalisé à Furigny.

Bien que situés immédiatement à l'est de l'enceinte du château de Furigny, les 3 500 m² concernés par ce projet n'ont livré aucun vestige significatif. Seules

deux fosses d'extraction de matériaux issus du terrain naturel, d'époque indéterminée, ont en effet été mises au jour.

Lavoix Gaëlle

- Lavoix 2016
- Lavoix G. : Furigny (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Vienne, Neuville-de-Poitou), Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.

Moyen Âge,

NEUVILLE-DU-POITOU Le Bourg, rue Victor Hugo

Époque moderne,
Époque contemporaine

Le projet de construction d'un immeuble d'habitation, est à l'origine de ce diagnostic archéologique réalisé en 2016. Les cinq parcelles concernées par le projet occupent un îlot de 2 200 m², communément appelés îlot Garnaud. Du début des années 1960 jusqu'à la fin de l'année 2012, des halles et des entrepôts (Les Meubles Garnaud) en occupaient l'emprise.

Situé entre l'église actuelle et l'emplacement de l'ancienne église de la ville (aujourd'hui la mairie), le projet s'implante dans le bourg ancien de Neuville, dont la première mention réelle, sous le nom de *Nova Villa*, ne serait pas attestée avant 876.

Les principales découvertes effectuées à l'occasion de ce diagnostic sont datées du premier quart du XIX^e s. Des murs très arasés – voire, pour certains d'entre eux, presque entièrement récupérés – délimitent des espaces de superficie variable, aux sols de cailloutis calcaires mal conservés, appartenant à un, ou à plusieurs, bâtiment(s) ouvert(s) sur la rue Armand Caillard (ancienne Basse rue sur le cadastre de 1818). Leur mise en œuvre laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'ateliers ou d'entrepôts, dotés d'une ou de plusieurs caves.

Les vestiges les plus récents sont contemporains du démantèlement des entrepôts des Meubles Garnaud.

Les occupations antérieures à l'époque contemporaine semblent marginales. Seul un conduit comblé entre le XI^e et le XV^e s. – dont le profil en entonnoir pourrait suggérer la présence sous-jacente d'une structure souterraine (souterrain, cave ?) – et des niveaux de circulation mal conservés des XV^e-XVI^e s. ont été dégagés.

La proximité de l'église ancienne de Neuville-de-Poitou, située à une trentaine de mètres au sud des terrains diagnostiqués, laissait pourtant supposer une densité d'occupation, pour les périodes médiévales et modernes, plus importante que celle ici mise en évidence. Avant sa destruction dans les années 1860 et sa reconstruction sur un terrain plus septentrional, l'église occupait en effet une position centrale indéniable dans le bourg de Neuville, au carrefour de cinq rues rayonnantes.

Il faut toutefois tempérer la marginalité de ces occupations, en notant l'absence, dans les tranchées du diagnostic, de paléosols fossilisés sous les édifices contemporains, qui s'installent quasi immédiatement sur le terrain naturel. Le site aurait-il pu être en quelque sorte « nettoyé » de ses premières installations lors de l'implantation du bâti au XIX^es., voire même plus récemment au XX^e s. ? La question peut se poser et oblige à rester prudent quant à la faible représentation des occupations médiévales et modernes au nord de l'église ancienne de Neuville. Seules la réalisation de nouvelles opérations archéologiques, dans ce secteur septentrional de la commune, permettra peut-être d'éclairer ce questionnement.

Lavoix Gaëlle

- Lavoix 2016
- Lavoix G. : *Le Bourg, rue Victor Hugo (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Vienne, Neuville-de-Poitou)*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.

Antiquité,
Moyen Âge,

POITIERS 11 rue du Plat d'Étain

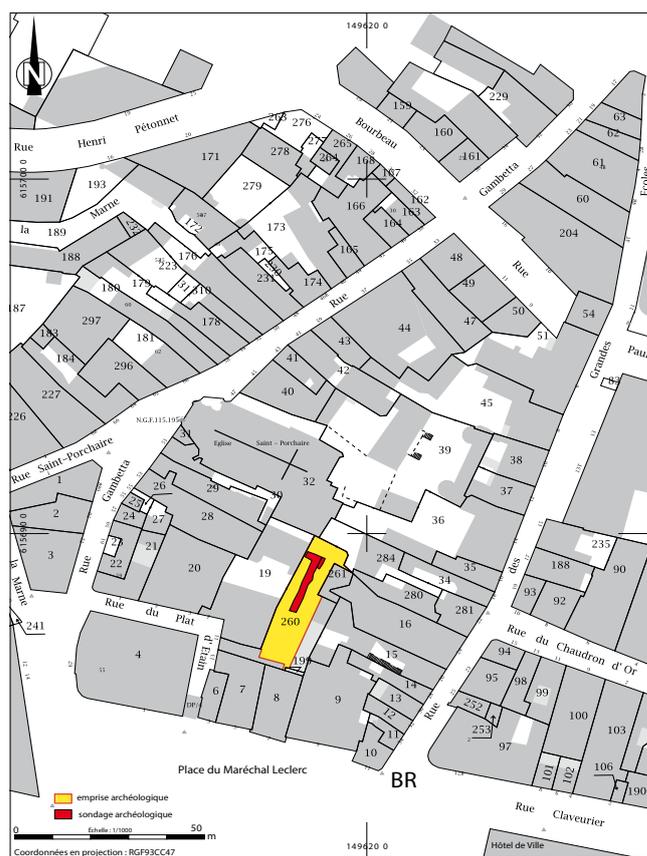
Époque moderne,
Époque contemporaine

Les conditions d'intervention du diagnostic réalisé à Poitiers au 11, rue du Plat d'Étain n'ont pas permis d'atteindre le substrat et donc la base des niveaux archéologiques. Ces derniers apparaissent dès la surface pour les périodes contemporaines (XX^e et XIX^e s.), et à moins de 1 m de profondeur, vers 115 m NGF, pour la période moderne (XVI^e-XVIII^e s.). Toutefois, mis à part les fondations d'un bâtiment connu par le cadastre « napoléonien » et un sol de galets, ces niveaux prennent essentiellement la forme de remblais. Ces derniers ont cependant fourni une quantité relativement importante de mobilier céramique, par ailleurs très mal documentés sur Poitiers et sa région pour ces périodes.

Les structures archéologiques plus anciennes atteintes (XV^e-XVI^es. voire antérieures) se situent entre 2,30 et 3,80 m (113,50 - 112 m NGF). Il s'agit de sols, de sépultures et d'un mur. Les sépultures sont à rattacher au cimetière de l'église Saint-Porchaire. Compte-tenu de la proximité immédiate de celle-ci, il est possible, voire probable, que les plus anciennes, non atteintes par le diagnostic, remontent à la période médiévale.

L'élément archéologique majeur du secteur, se situe à 20 m du sondage vers le nord. Il s'agit des fondations et du sol de béton d'un monument antique conservés dans les sous-sols du presbytère de Saint-Porchaire. L'altitude de ce sol de béton indique que les niveaux antiques peuvent descendre jusqu'à 2 m sous la cote atteinte par le sondage, c'est-à-dire vers 110 m NGF.

Ces vestiges ont fait l'objet d'une campagne de relevés photogrammétriques et topographiques à l'occasion du présent diagnostic, et font l'objet d'une publication à paraître (Gerber à paraître).



Poitiers, 11 rue du Plat d'Étain, plan de localisation de l'intervention avec l'implantation du sondage (DAO : F. Bambagioni).

- Gerber 2017
- Gerber F., (dir.) : *Poitiers, « 11, rue du Plat d'Étain ». Suivis de travaux en contexte urbain 2015 - 2016*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 152 p.
- Gerber à paraître
- Gerber F. : *Le Chadeuil de Poitiers et autres monuments en sous-sol*, Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes, n° 46, année 2017

Gerber Frédéric

POITIERS

44 rue Carnot

Le projet d'extension d'une maison d'habitation particulière et la création d'une piscine attenante ont motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le SRA au 44 rue Carnot à Poitiers (86).

Le diagnostic archéologique a permis d'établir que l'ensemble de la zone impactée par l'aménagement s'inscrit au sein d'une occupation ancienne dont les limites débordent largement le cadre étroit de la prescription.

Quatre sondages ont été réalisés et ont permis de mettre au jour un ensemble de vestiges particulièrement bien conservés attribuables essentiellement au Haut-Empire. Les informations relatives aux périodes postérieures, bien que plus modestes, offrent néanmoins à leur tour des éléments de compréhension de l'évolution de l'espace et du paysage urbain.

Dans chacun des sondages ont été mis en évidence les témoins d'une occupation datée du I^{er} s. apr. J.-C. et caractérisée par l'installation d'une voirie bordée par des niveaux de cours. Ces zones sont associées à des niveaux de circulation riches et stratifiés.

La section de voirie est détectée au sein de trois sondages. Elle présente une largeur légèrement inférieure à 5 m et se développe le long d'un axe nord-nord-est / sud-sud-ouest. Elle est bordée par des niveaux de cour au sein desquels les aménagements ne sont pas détectés précisément mais les vestiges indiquent la présence d'un atelier de forge et un probable atelier lié au travail des matières dures animales dans un environnement immédiat. Les niveaux d'occupation antiques sont scellés par des horizons médiévaux et modernes bien distincts. Ces niveaux stratigraphiques, bien que pauvres en vestiges, n'en sont pas moins informatifs. Ils nous permettent d'envisager l'évolution de ces terrains sous la forme de jardins associés d'abord à l'enclos des Sœurs Hospitalières puis, plus tardivement, dans le courant du XIX^e s., à ceux de services de Messageries.

Billy Benoît

- Billy 2017
- Billy B. : *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Poitiers, 44 rue Carnot, rapport de diagnostic archéologique*, Poitiers, Inrap, 2017, 65 p.

Antiquité, Haut Empire,
Bas Empire, Moyen Âge,

POITIERS

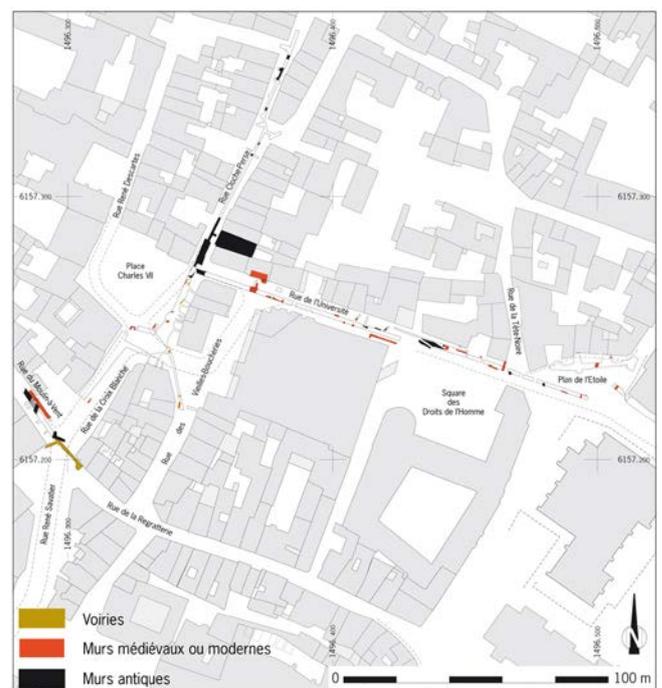
Entre les rues de l'Université et Savatier

Époque moderne,
Époque contemporaine

Une série de surveillances de travaux, prescrites sous la forme de diagnostic archéologique, a débuté en 2015, dans le secteur de la rue de l'Université à Poitiers. Ces travaux de réfection, déviation et enfouissement profond des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphone) sont réalisés en prévision du projet de *Modernisation du réseau de transport public*, lancé par la communauté d'agglomération Grand Poitiers.

En juin et octobre 2015, ont été concernées la rue Sainte-Opportune, la partie orientale de la rue de l'Université, et la rue Prosper-Augouard. Les résultats ont été quasiment nuls, mais une étude documentaire a permis de dresser un bilan de l'ensemble des connaissances archéologiques sur ce secteur de la ville. Cette opération a fait l'objet d'un premier rapport (Gerber, Billy 2016). En septembre 2015, des travaux portant sur le réseau gaz ont été réalisés aux carrefours des rue de l'Université/rue des Vieilles-Boucheries, et rue de l'Université/rue Cloche-Perse. L'opération avait alors permis de mettre en évidence la présence d'un imposant mur a priori antique, sous la rue Cloche-Perse.

L'opération de 2016, qui s'est déroulée de mi-juin à fin août, a été largement positive, avec 63 murs mis au jour, 8 tronçons de voirie et 41 niveaux archéologiques en place (fig.). Elle portait sur l'extrémité méridionale de la rue Sainte-Opportune, les parties centrale et occidentale de la rue de l'Université, l'extrémité méridionale de la rue de la Tête-Noire, la rue Cloche-



Poitiers, rues de l'Université et Savatier, plan général des tranchées surveillées et des vestiges découverts durant les deux mois et demi d'intervention (Cliché : F. Gerber).

Perse, la rue de la Croix-Blanche, et enfin la rue du Moulin-à-Vent (Gerber dir. 2017).

Cette opération a eu largement recours au relevé photogrammétrique, en complément des relevés topographiques, afin de ne pas ralentir les travaux.

L'identification des fondations d'une tour de l'enceinte du Bas-Empire dans la rue de l'Université et celle d'un probable podium d'un monument imposant (Gerber à paraître), rue Cloche-Perse, constituent des découvertes majeures. Ces dernières ne doivent cependant pas occulter l'importance des autres éléments mis en évidence, comme la présence de murs antiques sous la plupart des voiries contemporaines, ou

bien encore la relative jeunesse du bâti figurant sur le cadastre de 1838.

Gerber Frédéric

- Gerber 2017
- Gerber F. (dir.) : *Poitiers, « Rue de l'Université, rue des Vieilles-Bougeries » et « Entre la rue de l'Université et la rue Savatier »*. *Suivis de travaux en contexte urbain 2015 - 2016*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 152 p.
- Gerber à paraître
- Gerber F. (dir.) : *Le Chadeuil de Poitiers et autres monuments en sous-sol*, Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes, n° 46, année 2017.
- Gerber, Billy 2016
- Gerber F., Billy B. : *Poitou-Charentes, Vienne, Poitiers. Rue Sainte-Opportune, rue de l'Université. Suivi de travaux en contexte urbain*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 39 p.

Moyen Âge,
Époque moderne

POITIERS Île Tison

Un projet d'aménagement paysager sur l'îlot Tison à Poitiers a motivé le SRA à prescrire un diagnostic archéologique. Celui-ci, réalisé dans le courant de l'été 2016, a pas permis d'établir que la majeure partie du secteur concerné par le projet était le résultat de volumineux apports de remblais, principalement mis en place au cours des XIX^e et XX^e s. Nulle part il n'aura été possible de mettre en évidence des indices d'occupation et d'aménagement anciens.

Néanmoins, si les résultats obtenus semblent bien modestes au regard des attentes initiales concernant l'aménagement ancien de cette partie du cours du Clain,

les informations relatives à l'artificialisation des berges constituent une somme d'informations qui, confrontées à d'autres données obtenues lors de précédentes opérations d'archéologie préventive (Bajon, Les Feuillants, Pré l'Abbesse), devraient nous permettre de redessiner et réécrire partiellement l'histoire de ce cours d'eau et de ses relations avec la ville.

Billy Benoît

- Billy 2017
- Billy B. : *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Poitiers, Île Tison*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 45 p.

Époque contemporaine

POITIERS Rue Roche d'Argent, musée Sainte-Croix

Des travaux destinés à améliorer l'accès au musée Sainte-Croix pour les personnes à mobilité réduite ont conduits le SRA à prescrire un diagnostic archéologique rue Roche d'Argent.

Ces travaux, d'une ampleur spatiale peu importante n'ont pas affecté plus de couches profondes. Ainsi, et malgré un risque archéologique toujours élevé dans ce quartier situé dans le cœur historique de la ville de Poitiers, aucun indice n'a pu être mis à jour.

Le terrassement conduit à l'emplacement d'un escalier d'accès au musée et au sein d'un massif végétal n'a remanié que des couches de remblais sablo-limoneux contemporains de la mise en valeur des extérieurs du musée.

Billy Benoît

- Billy 2016
- Billy B. : *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Poitiers, Rue Roche d'Argent, musée Sainte-Croix*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, 2016, 28 p.

Protohistoire,
Époque récente

POITIERS ZAC Aliénor d'Aquitaine

La deuxième tranche du diagnostic de la future ZAC Aliénor d'Aquitaine se situe à la marge septentrionale de la commune de Poitiers, dans un secteur périurbain, déjà largement investi par une zone économique et des réseaux routiers et ferroviaires gagnant sur de vastes espaces agricoles ouverts. L'emprise à traiter se répartit en deux secteurs :

— L'un au sud-ouest, enserré entre la D 757 et la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique (LGV-SEA) fait 3,29 ha.

— Le second, situé au nord-est, le long de la N 147 est délimité à l'ouest par le chemin d'exploitation dit de Martouret et à l'est par celui dit de Sainte-Loubette ; il représente 5,07 ha.

Ces deux secteurs distants de près de 260 m se trouvent dans la périphérie nord-ouest de la préfecture de la Vienne, dans un secteur déjà bien exploré par l'archéologie préventive et par les prospections aériennes. L'opération a été réalisée entre le 2 et le 10 novembre 2016. L'équipe était constituée de deux personnes et d'un topographe (deux levées). Au total, 9 462 m² ont été explorés sous la forme de 24 tranchées, soit 10,43 % de la surface totale (90 653 m²).

L'opération n'a livré que peu de structures archéologiques, l'ensemble de ces éléments ayant par ailleurs été découverts dans la partie haute de l'emprise, au nord-est des tranchées 4, 5 et 6.

Deux édifices sur poteaux ont pu être identifiés suite à la réalisation de fenêtres dans la tranchée 5. Dans la

tranchée 6, la densité plus importante de trous de poteau n'a pas permis d'identifier clairement, à ce stade de l'étude, les plans des constructions qui s'étendent probablement plus au nord. Deux fosses peuvent également être rattachées à ces ensembles de structures.

La faible quantité de tessons recueillis et le caractère ubiquiste des quelques éléments diagnostiques orientent la datation de cet ensemble de structures en creux vers la Protohistoire ancienne, soit entre l'âge du Bronze et le premier âge du Fer/La Tène ancienne.

Maguer Patrick

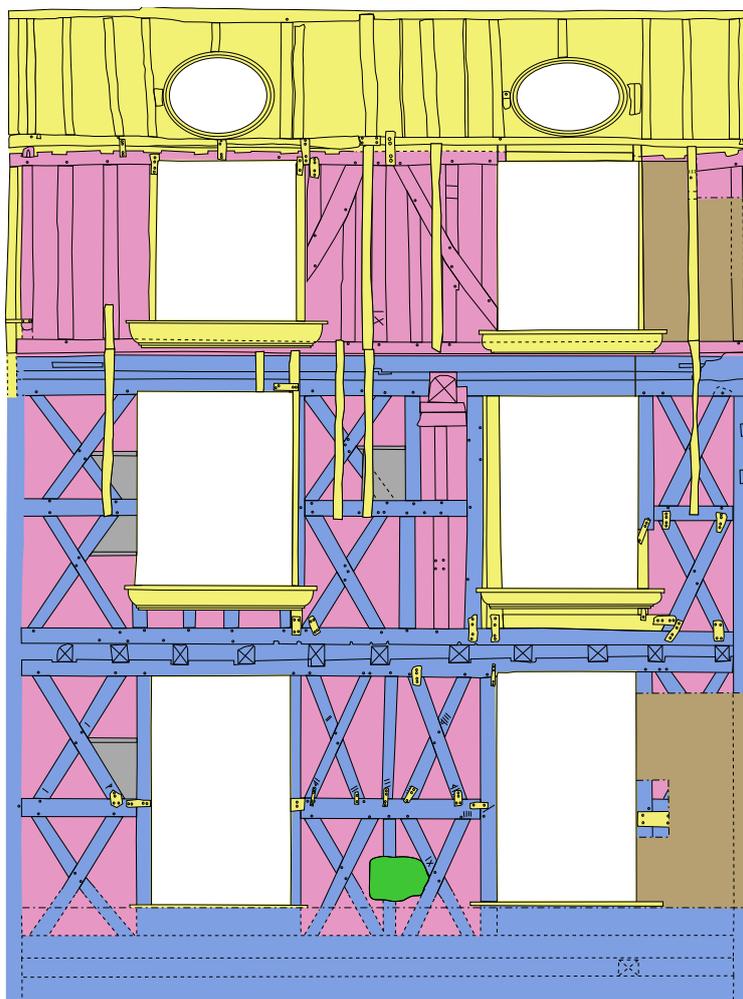
- Maguer 2017
- Maguer P.: *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Poitiers, ZAC Aliénor d'Aquitaine Tranche 1 - Phase 2*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 50 p.

Moyen Âge,
Époque moderne

POITIERS 7 rue Saint-Nicolas

L'étude archéologique de la façade du 7, rue Saint-Nicolas à Poitiers s'insère dans une procédure mise en place par la ville de Poitiers pour soutenir et conseiller les restaurations des façades en pan-de-bois. Les propriétaires et entreprises de travaux contribuant à la valorisation de ce patrimoine sont ainsi amenés à accepter une rapide analyse structurelle et stratigraphique

de l'élévation concernée. L'archéologue se conforme à un cahier des charges élaboré par Christophe Belliard, archéologue municipal, Éric Hébert, chargé de mission Rénovation des façades pour la Ville de Poitiers et Marlène Mazière du SRA. La maison en question est située dans le centre-ville historique de Poitiers, sur le plateau. Le 7 rue Saint-Nicolas correspond à l'actuelle



Poitiers, 7 rue Saint-Nicolas,
proposition de chronologie,
(Relevé et dessin : C. Marguerite).

parcelle cadastrale n°72 de la feuille 000 BM 01. L'accès à l'intérieur du bâtiment, divisé en appartements, n'a pas été possible. L'accès à l'échafaudage autorisé par l'entreprise Art de Bâtir a permis d'accéder à toute la hauteur de la façade. Trois jours ont ainsi été dévolus au relevé au 1/20^e et à l'enregistrement des composantes internes et externes du mur. Un suivi du décrépiçage a été assuré sous forme de sondages réalisé avec l'entreprise Art de Bâtir. L'opération s'est déroulée en cours de ravalement, juste après le décrépiçage.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la façade est découpée en cinq phases de construction.

Un premier bâtiment est construit sur trois niveaux : un rez-de-chaussée et deux étages carrés (phase I). La façade sur rue des deux étages supérieurs est édifiée en pan-de-bois avec une structure en croix de Saint-André sur deux registres. Le premier étage est en encorbellement de 14 cm sur le rez-de-chaussée. Il est possible qu'un quatrième niveau ait existé mais cette hypothèse n'a pas pu être confirmée. Les différents éléments structurels de ce pan-de-bois suggèrent une datation de la fin du XV^e s. ou du début du XVI^e s. Un troisième étage est ensuite construit (phase II), il s'agit probablement d'un niveau de comble à surcroît. Il est bâti en pan-de-bois

avec une structure à grille avec décharges. Il est ancré dans le mur pignon mitoyen occidental qui se trouve en retrait par rapport à la façade. Cette disposition entraîne des désordres dus au désaxement de la façade. Pour y remédier un second pan-de-bois composé de poteaux de faible section est appuyé sur la première façade (phase III). Le bâtiment est également rehaussé d'un nouveau niveau de comble à surcroît ouvert par deux *oculi*. L'ensemble de la façade est recouvert par un lattis et un enduit. Plusieurs injections de ciment sont réalisées dans la façade, sûrement pour la conforter face aux infiltrations d'eau et aux champignons ayant fait pourrir les bois (phase IV). Un deuxième lattis couvert par un grillage et un enduit ciment dont finalement apposés sur la façade.

Le suivi des restaurations d'autres façades en pan-de-bois de Poitiers pourront permettre de compléter les savoirs sur cette technique de construction mais également donner des jalons chronologiques afin de contribuer à la connaissance du visage médiéval et moderne de la ville.

Marguerite Camille

- Marguerite 2017
- Marguerite C. : 7 rue Saint-Nicolas, Poitiers, Nouvelle-Aquitaine, rapport final d'opération archéologique, Hadès, 79p.

Moyen Âge,
Époque moderne

POITIERS Boulevard Chasseigne

Des travaux exécutés en bordure du boulevard Chasseigne, à moins de 60 m du chevet de l'église Montierneuf et à environ 12 m de l'escalier permettant l'accès à l'église abbatiale, ont permis de mettre au jour un mur de moellons calcaires liés au mortier orienté sensiblement est-ouest. Large de 0,52 m, il a été observé sur une longueur de 4,55 m. L'arase était visible entre 0,15 m et 0,40 m sous le niveau du trottoir.

Cette maçonnerie mettait en œuvre des blocs calcaires de 0,30 m x 0,10 m x 0,43 m environ liés à un mortier beige compact et de texture fine. Les assises régulières présentaient des joints horizontaux assez épais, de 10 à 20 mm de haut et des joints verticaux dont la largeur variait de 15 à 20 mm.

Le nettoyage de ce tronçon de mur a fait apparaître à son extrémité orientale un bel arc clavé, observé sur 1,76 m de longueur dans une tranchée étroite de 0,60 m à 0,70 m de profondeur. Huit claveaux de 0,39 à 0,42 m de haut étaient visibles de part et d'autre de la clé, large de 0,18 à 0,28 m et de 0,41 m de hauteur. L'extrados de l'arc dépassait légèrement du nu du mur d'environ 0,10 m. Il était surmonté de deux assises de gros blocs équarris de 0,18 m de hauteur et atteignant 0,50 m de long. Ces pierres de taille, dont certaines se distinguaient par leur fine ciselure périmétrique latérales prenaient appui sur le mur de moellons observé plus à l'ouest. Cette assise de pierres de taille



Poitiers, Boulevard Chasseigne, vue détaillée des claveaux (Cliché : C. Belliard).

était conservée à 0,12 m de hauteur sous le niveau du trottoir.

Le fond de la tranchée était comblée d'un remblai argileux marron orangé assez gras qui n'a pas permis d'observer l'intrados de l'arc.

La faible emprise du dégagement ne permet pas de répondre de manière certaine à la fonction de cet ouvrage qui présentait un mode de construction soigné.

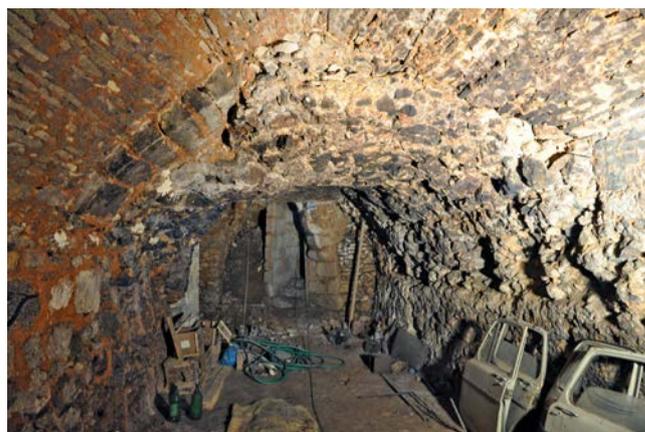
Toutefois l'hypothèse d'une arche assurant la fonction d'égout ou enjambant un petit cours d'eau avant sa confluence avec le Clain n'est pas à exclure. On peut également se demander si la base de cette élévation ne correspond pas à l'ancien mur de l'enclos abbatial de Saint-Jean-de-Montierneuf.

Belliard Christophe

Antiquité,
Moyen Âge

POITIERS 27-29 rue Cloche-Perse

À la demande de la Ville, une étude préalable à la rénovation de la façade du n° 29 rue Cloche-Perse a été réalisée en 2015 par la société Hadès. Dans le cadre de cette étude, il a été constaté que les caves des maisons médiévales du n° 27 et n° 29 rue Cloche-Perse furent aménagées dans le blocage de fondation d'un édifice monumental d'époque romaine dont l'emprise minimale est de 15 m (axe nord-ouest/sud-est) par 11 m (axe nord-est/sud-ouest). Au n° 27, ces vestiges se prolongent sous la rue. Au n° 29, le blocage antique a été observé jusqu'à 7 m de profondeur environ, jusqu'au contact avec le niveau de substrat calcaire altéré. En revanche, ces vestiges n'ont pas été observés au sud, dans la cave mitoyenne du n° 1 rue de l'Université. Cette dernière communiquait anciennement avec la cave voisine du n° 29 grâce à une porte étroite aujourd'hui condamnée.

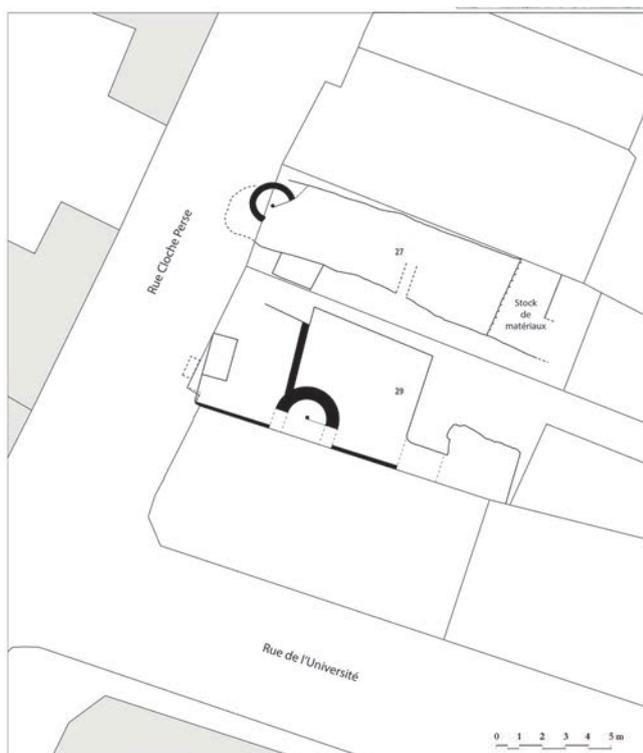


Poitiers, 27 rue Cloche-Perse, voûtement en appui contre la fondation antique
(Cliché : C. Belliard).

À la base de la fondation antique, on relève la présence d'alignements en pierres taillées qui plaident en faveur d'une construction compartimentée du blocage facilitant ainsi sa mise en œuvre. La technique de construction et les limites de banchées ont pu être parfaitement observées dans chacune des salles du premier niveau.

Cette maçonnerie de fondation, correspond sans aucun doute au *podium* d'un édifice antique majeur dont la situation topographique est remarquable : l'édifice était implanté dans le secteur le plus élevé du promontoire, sur l'axe monumental du *forum* de la ville romaine de *Limonum*. Cet édifice devait s'insérer dans le vaste programme monumental urbain borné au sud par l'amphithéâtre et par le complexe thermal de Saint-Germain, au nord, distant d'à peine 150 m environ de ces vestiges.

À l'extrémité ouest de la cave du n° 27, la tour d'escalier à vis qui dessert le seul niveau de cave visible, est situé sous le niveau de la rue, ce qui permet de supposer un recul de la façade. On remarque également que la base de la cage d'escalier présente des consoles sur plusieurs assises, dispositif que l'on rencontre généralement à partir du XIII^e s. jusqu'au XVI^e s. Sur près de la moitié de la longueur, le toit de la cave est matérialisé par le blocage antique dont la surface, relativement régulière, atteste qu'il s'agit



Poitiers, 27-29 rue Cloche-Perse, plan des vestiges
(Relevé et DAO: E. Hébert et C. Belliard, mise au net C. Belliard).

d'une limite de banchée antique, dont la cohésion est généralement moins forte. La seconde partie est coiffée d'une voûte appareillée en berceau brisé limité à l'extrémité orientale par des arcs clavés en pierres de belle facture.

Les observations dans les caves ont permis de faire un certain nombre d'hypothèses sur l'évolution du bâti et sur la problématique de l'évolution topographique de ce secteur.

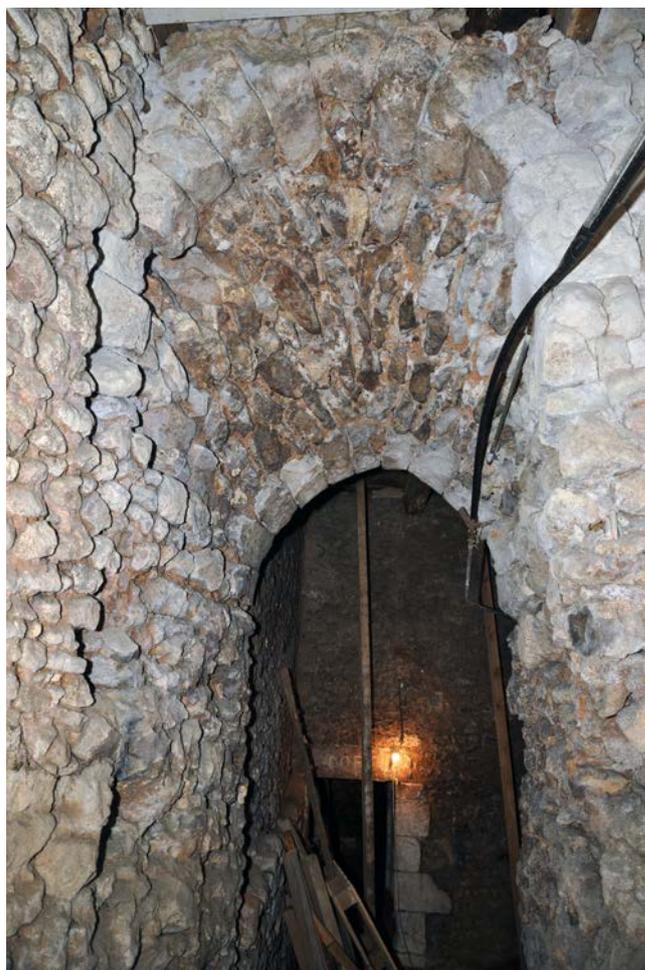
La maison médiévale du n° 29 (fin XV^e –XVI^e s.) comporte un plancher en terre battue reposant sur un plancher en bois dont le sous-sol est composé de trois niveaux de caves aménagés en majeure partie dans le blocage de fondation antique. Les trois niveaux sont desservis par des escaliers à vis en pierres de taille, très fréquent dans les caves de Poitiers, contrairement à d'autres villes. Bon nombre de maçonneries témoignent de cloisonnements successifs des espaces au premier niveau de sous-sol. Au premier niveau de cave, la présence d'un arc brisé appareillé et d'une petite voûte rampante pourrait laisser supposer l'utilisation d'un escalier du côté oriental, mais aucune trace d'encastrement de poutres n'a été observée. L'hypothèse d'un accès du côté est, depuis le cœur d'îlot, n'est toutefois pas à exclure. La tour d'escalier centrale desservant le premier niveau de caves depuis le rez-de-chaussée de la maison pourrait en effet n'avoir été construit que tardivement. À l'extrémité ouest de la maison, une trémie de plan rectangulaire permettait de desservir plusieurs salles sur tous les niveaux. Elle est aujourd'hui fortement encombrée par des déchets mais a joué un rôle majeur dans le fonctionnement de la maison et probablement dans le processus d'extraction de la pierre.

On accède au deuxième niveau par un escalier à vis encombré mais de très belle facture. Il dessert une salle possédant une grande niche qui permet d'accéder vers une salle occidentale, située sous la rue, qui a mis à profit la présence d'une cavité naturelle. À ce niveau, les ouvertures présentent des arcs en plein cintre de belle facture et des parements enduits et soulignés au fer jusqu'à la base la fondation antique.

Le dernier niveau est creusé dans le substrat calcaire et comporte deux salles disposées en enfilade et coiffées d'une voûte en berceau maçonnée.

Outre l'intérêt suscité par la présence de ces vestiges antiques inédits, l'étude de ces deux caves a également permis de poser une série de questionnements sur l'évolution du bâti médiéval de ce quartier qui s'est développé à seulement 60 m à l'ouest de l'enceinte du Bas-Empire.

Les données historiques sur le contexte urbain offrent une mise en perspective particulièrement intéressante. Ce bâti de la fin du Moyen Âge constitue



Poitiers, 29 rue Cloche-Perse, arc d'entrée dans la salle est du 1^e sous-sol
(Cliché : C. Belliard).

un témoignage de l'urbanisation de ce vaste espace commercial, appelé le Marché neuf, dont l'origine remonte à la seconde partie du XI^e s. Il s'étendait de la place du Pilon (actuelle place de la Liberté), aux limites du bourg Montierneuf, jusqu'au cimetière Saint-Didier (actuelle place Le Petit). Au sein de ce vaste espace marchand, la rue Cloche-Perse, ancienne rue du Chadeuil (Fayolle, 1880), bordait la place de l'Herberie ou Marché aux herbes à partir du XV^e s (Jarousseau, 1990, p.110-111).

Belliard Christophe

- Fayolle 1930
- Fayolle L. : « Le Chadeuil ou le capitole de Poitiers », in *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Sér. 3, 4^e tr., t. 8, 1929 (1930), 534-546.
- Jarousseau 1990
- Jarousseau G. : « Essai de topographie historique: le marché neuf de Poitiers créé à la fin du XI^e siècle », in *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Sér. 5, t. 4, 1990, 99-117.

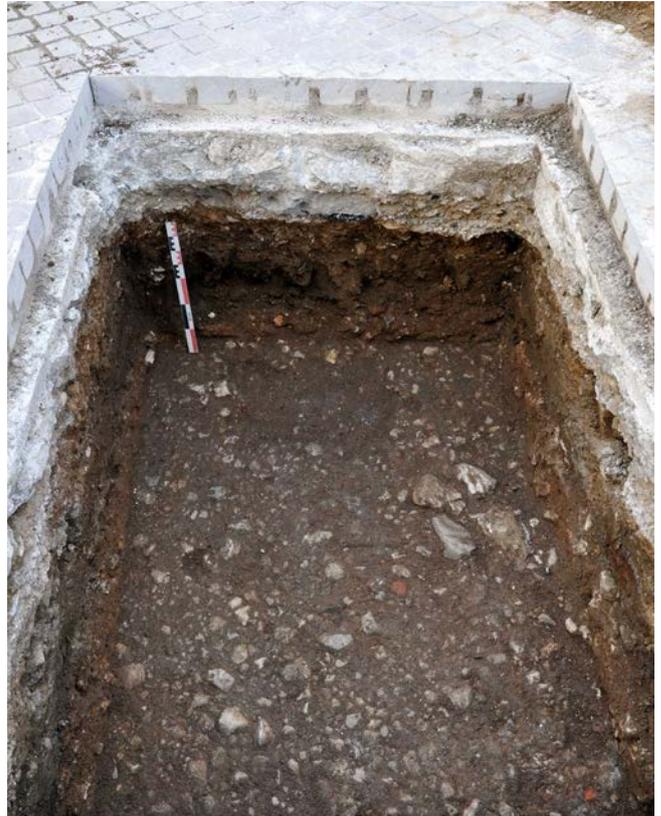
POITIERS 72 rue Gambetta

Devant l'immeuble d'origine médiévale du n° 72 rue Gambetta, une fosse de 1,40 m par 1,20 m de côté a été creusée jusqu'à 0,90 m de profondeur pour recevoir la fondation du Mémorial aux Morts pour la Ville de Poitiers, « Luminous Memento », d'Antonin Fourneau.

Malgré la faible profondeur du creusement et les travaux conduits récemment dans ce secteur, il a été possible de constater la présence de niveaux archéologiques en place dès 0,47 m environ (115,41 m NGF) sous le niveau du sol pavé de cette rue. Le niveau rencontré correspond à une couche de 0,20 m d'épaisseur constituée de marne grise, riche en charbons de bois et petits ossements de faune. Il recouvrait un premier niveau de sol de terre battue et inclusions de matériaux divers (blocs calcaires décimétriques, galets siliceux de 0,05 m de diamètre et TCA fragmentées). Ce sol de profil subhorizontal (115,19-115,21 m NGF) était également caractérisé par la présence de nombreux éléments de faune. Il surmontait un second niveau de sol de terre battue, de texture assez semblable mis au jour au fond de la fouille à une altitude comprise entre 114,98 m /115,06 m NGF.

Aucun élément datant n'a été recueilli, mais la période antique est exclue.

Les niveaux observés dans cette fosse d'implantation du Mémorial présentent de fortes similitudes avec ceux mis au jour à plusieurs reprises dans la rue Carnot, à l'occasion des travaux urbains de Cœur d'agglomération. Dans cette rue, il semble matérialiser les niveaux de sol et les niveaux d'occupation du Marché-Vieil qui s'étendait



Poitiers, 72 rue Gambetta (Cliché : C. Belliard).

jusqu'aux limites du bourg Saint-Hilaire. Il pourrait bien s'agir, à cet endroit, de l'extension septentrionale de cet ancien lieu de marché.

Belliard Christophe

POITIERS 86 rue de la Pierre Levée



Poitiers, 86 rue de la Pierre Levée, implantations des deux sondages
(DAO : C. Belliard sur fond carte satellite)

À la demande de la Direction Eau – Assainissement de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers, la société AIS Centre Atlantique a réalisé, le 4 juillet 2016, deux essais de perméabilité dans la résidence de l'Hypogée située au n° 86 de la rue de la Pierre Levée.

Le contexte archéologique de cette intervention pouvait laisser présager des découvertes archéologiques en lien avec la nécropole antique des Dunes implantée en bordure de la voie romaine Poitiers-Bourges. Cette nécropole suburbaine, l'une des cinq nécropoles de la ville antique de *Limonum* a été fouillée dès 1878 par le commandant Rothmann, puis par le Père de La Croix. Les résultats ont été publiés en 1933 (Eygun, 1933).

Les parcelles situées au lieu-dit Le Parc à Fourrage, à une soixantaine de mètres au nord-est de la résidence de l'Hypogée, ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique de l'Inrap en juin 2006 (Farago-Szekeres, 2006), puis d'une fouille préventive d'Évéha, l'année suivante (Vigot 2008). Ces fouilles ont permis de préciser l'extension et les différentes phases de développement de cette nécropole qui s'est développée dans la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. avec l'installation de sépultures à incinérations.

Deux tranchées à la pelle mécanique, d'environ 2 m de longueur et de 0,50 m de largeur ont été creusées jusqu'à 2 m et 2,20 m de profondeur (profondeur respective des sondages sd1 et sd2).

Ces deux sondages se sont révélés négatifs. Aucun niveau anthropique n'a en effet été décelé.

La stratigraphie se résume à un niveau de remblai marron clair à jaunâtre d'environ 0,30 m d'épaisseur sous le sol aménagé (gravillons calcaires). La base de

ce remblai correspond au niveau de développement horizontal du système racinaire de la végétation de cet espace.

Sous le remblai, le creusement a fait apparaître le substrat argilo-calcaire au sommet du calcaire d'âge Bathonien (visible au fond du sondage 1). Il est caractérisé par une forte proportion de sable de couleur jaune-orange et de galets et cailloux calcaires (sd2, notamment). Dans le sondage 1, on observe également une charge d'argile blanche plus importante.

Aussi, bien que d'emprise très réduite, ces deux sondages révèlent l'absence de découvertes archéologiques. L'observation des niveaux de substrats géologiques non remaniés plaident également pour la restitution d'une zone semble-t-il inoccupée de cette partie du plateau, à la périphérie du *suburbium* antique.

Belliard Christophe

Indéterminée

POITIERS Rue du Pré l'Abbesse

En septembre 2016, des travaux liés à la mise en place d'un réseau d'assainissement dans la rue du Pré l'abbesse ont provoqué l'ouverture d'une galerie voûtée située sous le mur de façade de l'aile nord-ouest de l'ancien lycée des Feuillants et débordant légèrement sur la chaussée.

La condamnation de la plupart des accès de couloir voûté, de 1,80 m de haut et de 1,50 de large, a permis sa reconversion en galerie technique. Une porte métallique permet cependant un accès à cette structure dont le voûtement en berceau conserve de larges traces des couchis du cintre en bois qui a permis sa construction.

Belliard Christophe



Poitiers, rue du Pré de l'Abbesse, vue générale (Cliché : C. Belliard).



Poitiers, rue du Pré de l'Abbesse (Cliché : C. Belliard).

POITIERS

Voie Malraux, 1 Rue des Feuillants

En janvier 2016, des travaux de réseaux conduits en bordure de la voie Malraux, face à l'immeuble du 1 rue des Feuillants ont fait apparaître un ouvrage maçonné pouvant être interprété comme les vestiges d'une structure hydraulique, probablement d'époque moderne.

Le fond de cette structure, situé à 1 m sous le niveau de la chaussée, est constitué d'une dalle calcaire de 0,11 m d'épaisseur à l'extrémité de laquelle s'appuyait un mur de moellons calcaires liés à la terre conservés sur 5 assises (0,60 m de haut) et 1,50 m minimum de longueur. La base de ce mur conserve un enduit orangé lissé dont la trace subsiste à l'autre extrémité de la dalle qui présente un léger ressaut au niveau de l'appui du mur symétrique. Ce dernier fut fortement démaigri par la pelle mécanique, mais les deux enduits avaient pu être observés en coupe sur les murs latéraux encore en place, dans la tranchée. La largeur du conduit était réduite à 0,43 m.

Ce conduit hydraulique s'apparente à un collecteur dont l'orientation est sensiblement la même que celle du bâti du premier tiers du XIX^e s., même s'il n'est pas possible, à ce stade, d'établir un lien fonctionnel avec les constructions figurant sur le cadastre napoléonien.



Belliard Christophe

Poitiers, voie Malraux (Cliché : C. Belliard).

POITIERS

4 bis rue Bourcani

Le local du 4 bis rue Bourcani, appartenant à la Ville de Poitiers, occupe une section d'un des couloirs de circulation annulaire du rez-de-chaussée de l'amphithéâtre romain. Il est situé dans la travée 58 de l'édifice qui compte 64 travées radiales et 8 murs elliptiques. Ces vestiges appartiennent à un ensemble plus vaste s'étendant en cœur d'îlot et correspondant à l'infrastructure de la *cavea* du quart nord-ouest de l'amphithéâtre romain.

À l'occasion de l'étude préalable au projet de sauvegarde et de valorisation des vestiges conservés dans cette rue, une étude de bâti a été conduite sur la plupart des élévations, complétée en avril 2016, par une fouille programmée dans les vestiges d'un des couloirs annulaires conservé au n° 4 bis. Ce couloir de circulation interne conserve partiellement des arcs en plein cintre qui portent des diaphragmes contre lesquels s'appuient les vestiges d'une voûte en berceau. L'étude de cette construction a permis de révéler que les

couloirs voûtés correspondent au support des niveaux de circulation. Cette voûte supportait en l'occurrence le palier de l'entresol, accessible depuis la façade et dont l'arc en plein cintre, situé au-dessus de la toiture du local du n° 4 bis, constitue le dernier témoignage.

La fouille conduite dans le local, d'avril à juin 2016, a permis de mettre au jour le sol de circulation de cette galerie à 2 m sous le niveau du sol actuel (115,70 m NGF). Ce niveau de circulation du rez-de-chaussée de la galerie, mis en place à un niveau compris entre 113,73 m et 113,81 m NGF, est un sol très induré composé notamment de petits galets extraits vraisemblablement des formations colluviales (Quaternaire) recouvrant les plateaux de la périphérie de Poitiers. Ces éléments sont compactés dans une matrice limoneuse de texture fine marron à grise. La fondation des cinquième et sixième murs elliptiques a également été mise au jour de même que celle des piliers des arcs du couloir de circulation. Des relevés



Poitiers, 4bis rue Bourcani, maçonneries de bouchage d'un des couloirs annulaires du rez-de-chaussée de l'amphithéâtre (Cliché : C. Belliard).

numériques ont porté sur l'ensemble des structures depuis le sol de circulation antique nouvellement mis au jour jusqu'au sommet des structures du palier d'entresol facilitant l'analyse architecturale de cette partie interne des structures porteuses des gradins (*cavea*).

Les fouilles ont permis de révéler plusieurs phases de réoccupation de ce couloir antique et d'appréhender la nature des transformations qui concernent les travées voisines. Aucune structure, ni témoignages correspondant à une réoccupation de cette structure n'ont été décelés au moins jusqu'au XIII^e s. La situation *extra muros* de l'amphithéâtre à l'écart du *castrum* du Bas-Empire, à 110 m environ de l'enceinte antique, contribua à son délaissement et sans doute à la récupération précoce des pierres de taille de la façade monumentale.

Ce n'est qu'au cours de la période des XIII^e et XIV^e s. que la réoccupation est attestée par la présence d'un mur massif de 0,90 m de largeur installé sur un fin niveau de terre battue recouvrant le sol antique, dans l'axe du couloir du rez-de-chaussée. Au cours de cette phase, plusieurs niveaux superposés de sols rustiques, également en terre battue et galets, illustrent l'occupation en lien avec cette maçonnerie sans renseigner précisément sur la nouvelle fonction du lieu.

Le couloir est cloisonné par un mur de bouchage d'environ 1,20 m de haut construit entre les piédroits de l'arc nord-est du couloir. La maçonnerie qui le surmonte est postérieure, mais il est probable qu'elle est remplacée une structure en pan de bois. Ce dernier présente par ailleurs la trace d'un seuil d'1,60 m de large à l'extrémité nord ce qui permet de restituer une mise en communication de ce couloir annulaire avec la travée radiale voisine (parking du n° 17 rue Carnot). Sa condamnation n'intervient pas avant pas avant la fin des XIV^e - XV^e s.

Cette section du couloir annulaire est également mise en communication avec le caisson antique voisin situé dans la même travée (entre les sixième et septième murs annulaires) grâce à un percement pratiqué à la base du sixième mur annulaire. Des sols maçonnés sont mis en place et servent de seuil à ce nouvel accès.

Une troisième phase est caractérisée aux XVI^e et XVII^e s., par la mise en place de plusieurs niveaux de remblais au-dessus des sols médiévaux qui nécessita la condamnation du passage aménagé dans le sixième mur annulaire. L'aménagement le plus emblématique de cette période est une fosse quadrangulaire de 0,71 m



Poitiers, 4bis rue Bourcani, niveau de circulation antique du rez-de-chaussée de l'amphithéâtre à la base de la coupe stratigraphique sud-ouest (Cliché : C. Belliard).

de largeur, fouillée sur 1,60 m de longueur jusqu'à la coupe sud-ouest, au-delà de laquelle elle se prolonge. Cette fosse, identifiée à des latrines, présentait une paroi planchée du côté opposé au mur antique, conservée sur 0,40 à 0,55 m de hauteur, mise en place pour retenir les niveaux de sols antique et médiévaux et le substrat sous-jacent. D'autres fosses avaient été creusées au sommet des niveaux modernes dans les angles de la structure. L'une d'entre elles, creusée à l'angle nord de la structure, semble avoir fonctionné avec un système de récupération d'eau de pluie composée de tuiles courbes disposées en courant qui recueillaient les eaux pluviales par une toiture en appui sur le blocage de la voûte et retombant sur l'arase du sixième mur annulaire.

La dernière phase de fonctionnement de cette structure est celle qui a laissé le plus de stigmates sur les vestiges antiques. On assiste en effet aux XVIII^e-XIX^e s., au plus tard, à un cloisonnement définitif du bâti et au percement d'une ouverture vers la rue ou plus exactement l'impasse Bourcani. Le cloisonnement de la structure antique est illustré par la surélévation du mur médiéval construit entre les piédroits de l'arc nord-est qui remplace peut-être un pan de bois. Ce mur est construit en liaison avec un sol de terre battue assez rustique installé au sommet d'un important remblaiement atteignant 0,80 m environ (114,93/115,04 m NGF). Ce sol est venu recouvrir une fosse d'époque moderne creusée dans l'angle sud-est du local nécessitant la construction préalable d'un radier maçonné très solide. Les murs antiques subissent par la suite une réfection globale à l'aide d'un enduit de mortier de chaux.

Au cours de la fin du XIX^e s. jusqu'au début du XX^e s., cette section de galerie annulaire de l'amphithéâtre devient un atelier de forge et en conserve encore aujourd'hui les stigmates. La fouille a permis de mettre au jour les niveaux de fonctionnement et plusieurs indices d'aménagement de cet ancien atelier. Le sol de la forge, couvert de suie, a été mis au jour à 0,30 m sous le sol actuel (niveau actuel de la rue) à une altitude comprise entre 115,32 m et 115,48 m NGF. On distingue une répartition des sols en deux zones qui préfigure la disposition du local en deux pièces au cours de l'état suivant. En effet, au début du



Poitiers, 4bis rue Bourcani, vestiges des latrines d'époque moderne aménagées contre la fondation du 5e mur elliptique de l'amphithéâtre (Cliché : C. Belliard).

XX^e s., l'ancienne forge est divisée transversalement par un refend en parpaings ciments supportant le plancher d'une mezzanine. La structure devient alors un commerce de proximité spécialisé dans la vente de combustible (charbon).

Belliard Christophe

Antiquité,
Moyen Âge

POITIERS
Le Clain

Époque moderne

■ Une étude bathymétrique : la prospection sonar

Suite à une prospection inventaire sur le Clain menée l'an passé dans le cadre d'un master recherche (Gorin 2015a), et au vu des résultats obtenus, une prospection sonar a été réalisée cette année. L'opération s'est faite du moulin de Tison jusqu'à la porte de Paris (fig.1). L'aide des membres de l'Arep Maref¹, dont Jean-François

Mariotti², Morgane Cayre³ et Félix Gomez⁴ ainsi que leurs connaissances techniques en prospection sonar ont permis la réalisation de la prospection et le traitement des résultats. Cette opération élargit les connaissances que nous avons de la rivière le Clain, et permet d'avoir un modèle numérique de terrain depuis le haut du plateau jusqu'au lit mineur de la rivière. Les anomalies relevées sont cependant difficilement

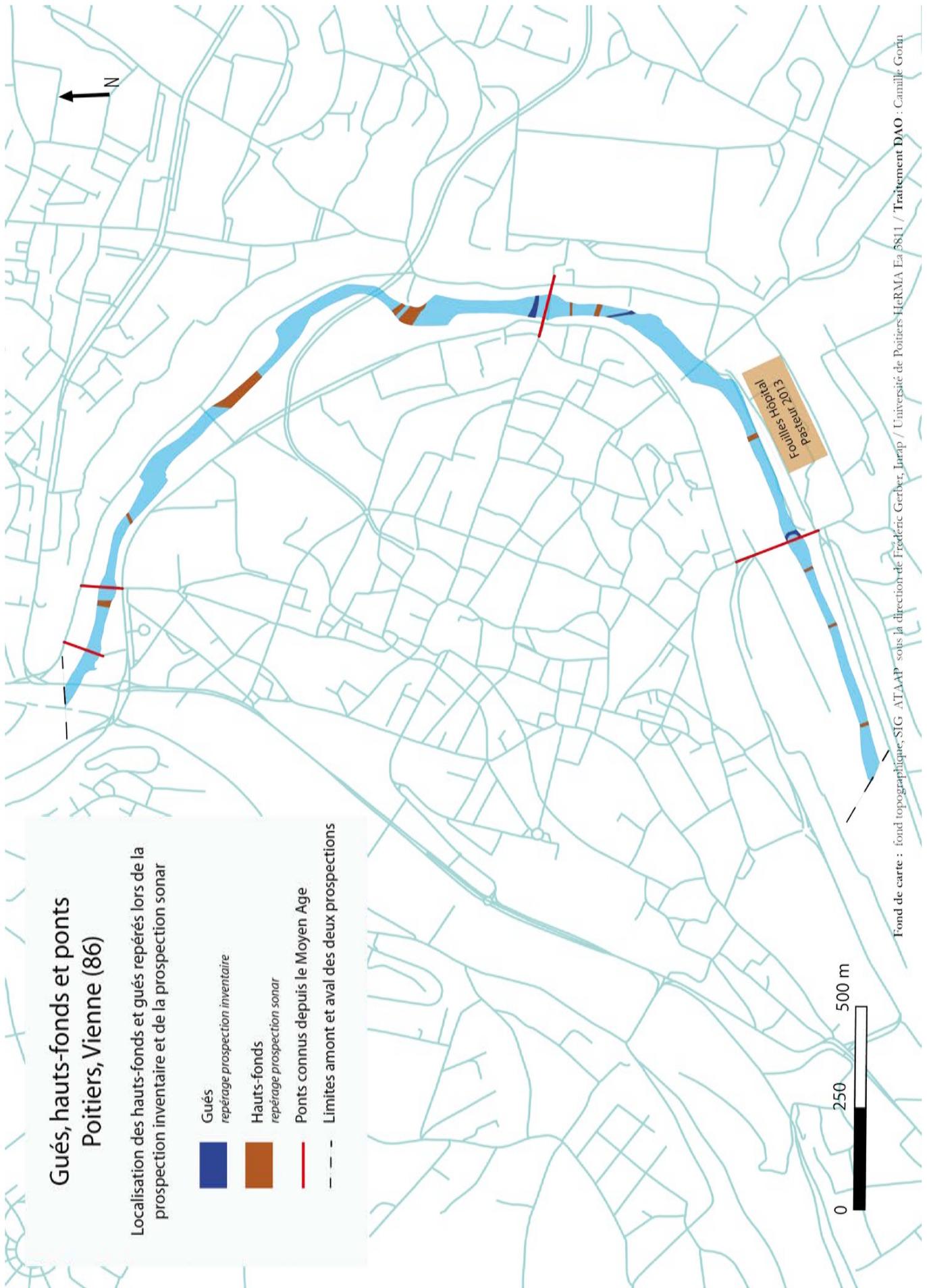


Figure 1 : Poitiers, Le Clain, carte générale de l'emprise (pointillés noirs). Repérage des hauts fonds grâce à la prospection sonar, mise en relation avec l'emplacement des ponts (connus depuis le Moyen Age) et des gués inventoriés en prospection inventaire (DAO : C. Gorin, fond de carte : SIG du PCR ATAAP (voir notice dans ce BSR))



Figure 2 : Poitiers. Le Clain, image bathymétrique du Clain sur le secteur entre le Pont-Neuf et le pont Saint-Cyprien montrant le haut fond repéré en face de la fouille de Saint-Cyprien (Gerber 2013) (Traitement des données sonar : F. Gomez, DAO : C. Gorin).

interprétables dans la plupart des cas et nécessitent une vérification sur le terrain (plongées). Il s'agit donc de dresser la carte archéologique du fond de la rivière et de lancer de nouvelles perspectives d'étude.

Les hauts fonds représentent des zones à fort potentiel archéologique puisqu'ils sont préférés pour les aménagements de pêcheries, ponts, gués, bacs, moulins ou digues du fait de leur faible profondeur et de leur constitution en matériaux souvent plus résistants, ce qui les rend moins fragiles à l'érosion⁵. Dès lors ils représentent des points de franchissement potentiels qu'il faudra vérifier par des interventions subaquatiques. La carte générale (fig.1), présente à la fois les hauts fonds repérés en prospection sonar, les gués inventoriés en prospection inventaire et les ponts connus depuis le Moyen Âge⁶. Cet inventaire a permis d'étudier la relation pont-gué-itinéraire.

Pour ne citer qu'un des résultats de cette prospection, un haut fond a été repéré en prospection sonar en face de l'occupation antique de Saint-Cyprien (fig.2) qui avait fait l'objet de fouilles préventives par l'Inrap amenant à la découverte d'un quartier artisanal (fin du I^{er} s. – début IV^e s.) au bord du Clain (Gerber, 2013). Ce haut fond aurait pu être utilisé comme

point de franchissement pour rejoindre la ville lors de l'implantation du quartier de l'autre côté du Clain.

Les études archéologiques réalisées dans le lit et sur les rives du Clain, nous révèlent de nouveaux éléments permettant d'éclairer les rapports entre la ville et sa rivière à travers le temps. Elles ont également permis de montrer le potentiel archéologique d'une rivière de moyenne importance, bien sous-estimé.

Gorin Camille

- Dumont 2006
- Dumont A. : *Archéologie des lacs et des cours d'eau*, Errance, Paris, 2006, coll. « Archéologiques », 166 p.
- Gerber 2013
- Gerber F. : « Poitiers. Rue du faubourg Saint-Cyprien, ancien hôpital Pasteur », in *Bilan scientifique régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes*, Poitiers, 2013, p. 248-249.
- Gorin 2015a
- Gorin C. : *Poitiers, prospection inventaire sur le Clain*, rapport de prospection, Poitiers, SRA, 2015, 64 p.
- Gorin 2015b
- Gorin C. : *La fortification des ponts sur le Clain à Poitiers à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles)*, mémoire de master 1, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : archéologie médiévale et moderne, Paris, 2015, 76 p.
- Gorin 2016
- Gorin C. : *Des gués antiques aux ponts médiévaux de Poitiers : étude diachronique du rapport entre une ville et ses rivières de l'antiquité à nos jours*, mémoire de master 2, Université de Paris Panthéon-Sorbonne : archéologie médiévale et moderne, Paris, 2016, 128 p.

¹- Association de Recherche et d'Étude du Patrimoine Maritime et Fluvial.

²- Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes.

³- Archéologue plongeuse, Eveha Poitiers.

⁴- Vice-président, secrétaire adjoint de l'association Arep Maref.

⁵- Jean-François Mariotti, encadré 3 : *Un exemple de prospection thématique subaquatique : la Charente à Taillebourg – Port d'Envaux (Charente-Maritime)* in. Dumont, 2006, p. 44-46.

⁶- Étude des ponts médiévaux de Poitiers dans le cadre du mémoire de master 1 (Gorin, 2015b).

Néolithique, Protohistoire,
Antiquité, Moyen Âge

PORT-DE-PILES

Remise du Quart, carrière de Bois de Sapin

Antiquité,
Époque moderne

Suite à un projet d'exploitation d'une sablière, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap. Elle correspond à la première des quatre phases d'exploitation de la sablière qui exploitera à terme 45,7 ha dans cette zone. La superficie de la phase 1 est de 129 307 m² à laquelle il faut rajouter le barreau de raccordement à la RN10.

La majeure partie de la superficie du terrain se caractérise par une forte épaisseur de sable, celle-ci pouvant atteindre par endroits près de 2 m.

Toutefois, dans les parties nord et nord-est de l'emprise, la couche de terre végétale repose directement sur une couche limoneuse.

L'étude archéologique de la zone de Bois de Sapin livre quelques éléments particulièrement intéressants pour la connaissance de l'occupation humaine de ce secteur au moins depuis le Néolithique. Toutefois, la nature sableuse du sédiment n'a pas permis de mettre clairement en évidence les éventuelles structures archéologiques associées au mobilier découvert.

À l'issue de l'opération, deux périodes chronologiques identifiées à travers des vestiges mobiliers et immobiliers s'avèrent particulièrement

prégnantes dans les zones orientale et centrale de l'emprise. La première correspond au Néolithique. Elle est matérialisée par du mobilier lithique formant un lot quantitativement important mis au jour dans la couche de sable à différentes profondeurs. Les fosses à pierres chauffées, bien connues pour cette période dans un secteur proche, pourraient être associées à cette occupation. Il convient cependant de rester prudent sur la datation de ces structures en l'absence de mobilier chronologiquement fiable dans leur comblement. La présence d'un bloc de granit de grande taille présentant potentiellement des traces de nature anthropique mérite également d'être signalée.

La période de l'âge du Bronze final est un peu mieux circonscrite. Les concentrations de mobilier céramique sont clairement localisées dans la portion orientale de l'emprise étudiée. La mise au jour d'une incinération ainsi que de plusieurs concentrations de fragments de céramique dans ce secteur permet d'envisager l'existence d'une nécropole à incinérations sur une zone d'environ 4 500 m². L'unique incinération conservée n'était associée à aucun élément permettant d'identifier une éventuelle superstructure. Il convient

également de souligner l'absence de dépôt dans la fosse en dehors de l'urne et des ossements incinérés.

Les périodes postérieures témoignent tout au plus d'une occupation sporadique de ce secteur. Les périodes médiévale et moderne sont, avec le chemin reliant les fermes du Quart et des Guignaux, les mieux représentées. Le mobilier antique et surtout les fragments de blocs calcaires et de tuiles découverts dans les fossés bordiers du chemin sans doute mis en place au cours du Moyen Âge proviennent probablement de la démolition d'un site proche, le plus

vraisemblable étant l'établissement repéré sur cliché aérien à quelques centaines de mètres au nord-est de la zone d'étude. Ces éléments ont sans doute été rejetés dans les fossés de bord de voie pour faciliter le drainage de la zone de circulation, une couche limono-argileuse se formant sur cette dernière.

Maguer Patrick

- Maguer 2016
- Maguer P. : *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Vienne, Port-de-Piles, Remise du Quart, carrière de Bois de Sapin Phase 1*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 102 p.

ROUILLÉ

Les Champs Carrés

Le diagnostic réalisé sur deux emplacements d'éoliennes d'une surface au sol de 490 m² chacune n'a pas livré de vestige archéologique. Les emprises occupent le versant doux d'une dépression d'une dizaine de mètres dont le cœur est situé 1 km au nord/nord-ouest du projet. La séquence sédimentaire est sur ce plateau particulièrement érodée et seul un petit éclat

en silex tertiaire a été mis au jour dans la terre labourée, au contact des argiles brunes de décalcification.

Connet Nelly

- Connet, Moutarde 2016
- Connet (N.), Moutarde (B.) : *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Vienne, Rouillé, les Champs*
- Carrés, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, SRA, 2016, 32 p.

Haut-Moyen Âge,
Moyen Âge classique

SAINT-BENOÎT

Rues Paul Gauvin et de l'Abbé Chopin

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

La commune de Saint-Benoît a entrepris en 2016 la rénovation de ses réseaux d'eau potable situés au cœur du bourg, affectant l'emprise de l'enclos de l'ancienne abbaye fondée au VII^e s. et son environnement proche. La surveillance archéologique des travaux concernait à la fois des portions neuves et des portions existantes de réseau, d'une largeur allant de 0,30 m à 1 m de large sur 0,80 m à 1,20 m de profondeur. Ce linéaire impactait notamment la zone funéraire du parvis occidental de l'église abbatiale, succinctement observé dans les années 1970 sur 5 m d'épaisseur (fig.1).

■ Le haut Moyen Âge

La surveillance de 2016 a tout d'abord permis de confirmer la forte densité sépulcrale de ce secteur, couplée à une activité constructive importante à la fin du haut Moyen Âge (VIII^e – X^e s.). De cette période date la plus ancienne strate funéraire observée, contenant des sarcophages munis de couvercles en bâtière, ainsi qu'un niveau de terres noires repéré plus à l'ouest.

■ Le Moyen Âge central

La présence de vestiges du Moyen Âge central a été constatée dans l'ensemble de l'emprise investiguée, de la rue de l'abbé Chopin jusqu'à l'église. À partir des XI^e – XII^e s., l'aire funéraire du parvis est augmentée d'une nouvelle strate d'inhumations, composée de sarcophages et de tombes en coffre (fig.2). Elle est définitivement abandonnée à l'extrême fin du Moyen



Figure 2 : Saint-Benoît, inhumation (Cliché : Atemporelle).

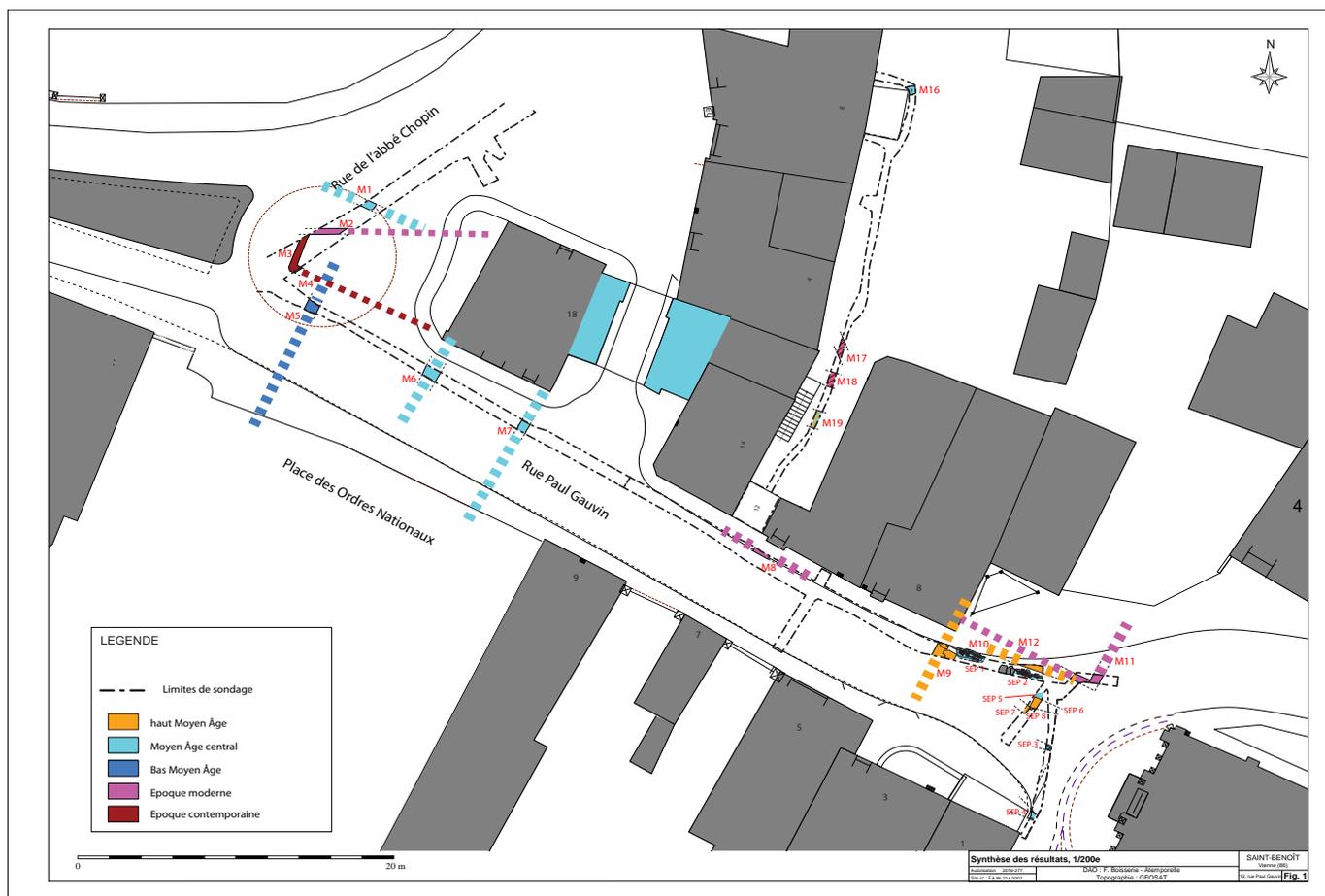


Figure 1 : Saint-Benoit, plan de synthèse phasé (DAO : F. Boissérie).

Âge ou au début de l'époque moderne. En outre, la limite occidentale de l'enclos abbatial a probablement été identifiée au niveau du n° 18 de la rue Paul Gauvin, limite au-delà de laquelle ont été observées deux maçonneries médiévales. En revanche, le mur d'enceinte nord, attendu dans le prolongement de la porterie médiévale, n'a pu être localisé. À l'intérieur de l'enclos, les observations ont été gênées par la forte densité des réseaux fourmillant à proximité des logements bordant la rue Paul Gauvin. Seuls deux murs d'époque médiévale ont été appréhendés, dont un pourvu d'une conduite interne d'évacuation d'eaux usées associée à une canalisation en pied de mur.

Ces murs sont associés, en outre, à des niveaux de circulation de très bonne facture réalisés en mortier de chaux.

■ L'époque moderne

Enfin, plusieurs vestiges de l'époque moderne ont pu être observés : des niveaux de voirie à l'ouest, notamment une portion de l'ancienne route de Poitiers comportant de multiples recharges, et une importante séquence de remblaiements apparue au nord de l'enclos, qui a engendré la hausse du niveau de circulation d'une trentaine de centimètres.

Boissérie Florence

SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX La Gratteigne

Cette opération concerne l'étude des alluvions déposées au niveau d'un paléoméandre du Clain et des formations de versant associées se trouvant au lieu-dit la Gratteigne. Engagé depuis 2015, le sondage a été poursuivi cette année par le dégagement d'une partie de la séquence alluviale (fig.). Le but de l'opération est

d'établir une séquence stratigraphique complète et un cadre chronoclimatique fiable permettant de replacer à minima dans le temps les industries lithiques mises au jour depuis les années 1940.

Les études pédo-sédimentaires sont réalisées par Pierre Antoine (CNRS - UMR 8591) et les datations par



Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, La Gratteigne, vue de la séquence alluviale dégagée en 2016.

méthode ESR sur quartz par Pierre Voinchet (CNRS - UMR 7194) et Jean-Jacques Bahain (CNRS - UMR 7194).

Ces études portent également sur les industries paléolithiques contenues dans la séquence. Ces industries ont été découvertes par Maurice Taillet depuis les années 1940 jusque dans les années 1980 environ. Elles sont inédites.

Le sondage devrait être poursuivi en 2017 jusqu'à atteindre le substrat rocheux (auge fluviatile).

Airvaux Jean et Hérisson David

Haut Moyen Âge

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ Pied Griffé

La campagne de fouille 2016 de la carrière de sarcophages de Pied Griffé, un demi-siècle après l'arrêt de fouilles de Cl. et J. Lorenz (Lorenz et Lorenz 1983), avait pour objectif la compréhension des quatre phases principales de comblement de la carrière identifiées dans les années 1960, ainsi que de la topo-chronologie de l'exploitation du haut Moyen Âge.

Dans la partie occidentale, la fouille a permis d'identifier les premières couches d'abandon de la carrière, avec un pendage vers le sud-est important correspondant au rejet des déblais d'extraction. À partir des XI^e-XII^e s., un important terrassement est réalisé afin de mettre de niveau le sol de la carrière ; des sols et un muret de pierres sèches ont également



Saint-Pierre-de-Maillé, Pied Griffé, vue générale de la carrière (Cliché : D. Morleghem).

été mis au jour. Enfin, la dernière période identifiée correspond à l'abandon du site, qui n'est plus fréquenté qu'épisodiquement comme l'attestent quelques foyers et les remblais naturels venus de l'extérieur.

Dans la partie orientale du site, la fouille fine des déchets d'extraction (première phase de comblement) laisse entrevoir une stratification complexe et une gestion raisonnée de cette masse de poussière, de cailloux et de ratés d'extraction ou de taille. Une pente douce ménagée le long de la paroi orientale de la carrière permettait la remontée des blocs.

L'étude des traces d'exploitation sur le rocher (sol et parois verticales) complète notre connaissance des

techniques et méthodes d'extraction. Des éléments inédits ont été observés, qui posent de nouvelles questions et témoignent d'une réalité plus complexe que ce que l'on pensait jusqu'alors. Plusieurs charbons retrouvés dans les déchets d'extraction permettent d'attribuer ces couches, correspondant à la seconde phase d'exploitation de la carrière, du VII^e s. au moins.

Morleghem Daniel

- Lorenz et Lorenz 1983
- Lorenz Cl. et Lorenz J. : « Les carrières de sarcophages mérovingiens de la basse Vallée de l'Anglin (départements de l'Indre et de la Vienne) », in P. Benoît et Ph. Braunstein (dir.), *Mines, carrières et métallurgie de la France médiévale*, Paris, 1983, pp. 331-361.

Époque moderne,
Époque contemporaine

SANXAY 18 Grand'Rue

■ Étude d'une maison de la fin du XV^e s. au début du XVI^e s.

À l'exception des fouilles initiées par le Père De La Croix sur le site gallo-romain depuis le XIX^e s., peu d'opérations archéologiques ont porté sur la commune de Sanxay. L'étude concerne une maison médiévale du bourg de Sanxay, située au 18 Grand'Rue. Elle s'intègre à un programme de restauration démarré en 2017. Cette maison a fait l'objet d'un diagnostic architectural confié à un architecte du patrimoine et de sondages archéologiques dans la cour qui la borde en 2016. Une étude documentaire est à mener, afin de déterminer si possible quels sont les commanditaires de cette maison. Elle vient en appui d'une étude des armoiries réalisée par M. Ferrari (base ARMMA, CESCO) et d'une étude des décors de la façade sur rue qui reste à faire. Cette notice rend compte des résultats des sondages programmés.

La maison du 18 Grand'Rue occupe une parcelle lanierée : deux bâtiments annexes, dont une buanderie toujours équipée de sa « *ponne* » en pierre et de son fourneau, sont séparés par des cours. Le dernier bâtiment ouvre sur les berges de la Vonne. Cet ensemble est connecté à la rue comme à la rivière. La maison possède une cave et deux niveaux (rez-de-chaussée et étage) dont les fenêtres à meneaux et traverses sont agrémentées de coussièges. Une partie du mobilier en pierre de la maison est conservée, dont un évier et des cheminées en calcaire, très remaniées. L'une d'elles est toutefois restituable, avec ses piédroits munis de colonnettes prismatiques comparables à celles de la fenêtre sur rue.

■ Les sondages archéologiques

Les sondages programmés ont été réalisés dans la première cour bordant la maison. Une tranchée large de 1 m a été ouverte dans la première cour entre la maison et le premier bâtiment. Plusieurs phases sont identifiées entre la fin du XV^e s. et le XIX^e s. À la base de la tranchée, le terrain naturel beige argileux est atteint (argile sur calcaires gréseux et arkoses). Il présente un pendage est/ouest, actuellement compensé par un système de terrasse et d'escaliers qui relient les différents bâtiments et les cours.

Le premier sol de la cour comprend des tessons de céramique du XV^e s.¹. Il est donc contemporain de la maison, mais témoigne par la présence de mobilier résiduel (fin XIV^e s.) d'occupations antérieures. La fondation d'un mur est observée dans le sondage, ainsi que deux sols, partiellement rubéfiés en surface, de part et d'autre de ce mur. Le niveau qui recouvre l'arase du mur est daté des XVI^e-XVII^e s., nous donnant une indication chronologique sur sa destruction, mais sa fonction reste indéterminée.

Un bâtiment est observé dans l'angle sud-ouest de la cour. Il en subsiste un seuil et un lambeau de mur qui recouvre le sol de l'occupation précédente. Aucun élément ne permet de dater ce bâtiment, mais son mur est coupé par la sole d'un four², qui a livré du mobilier des XVIII^e-XIX^e s. Le four est coupé par la tranchée de fondation de l'actuel bâtiment, construit au XIX^e s., au moment où le mur mitoyen sud est mis en place. Son seuil est décalé par rapport à celui du premier bâtiment.

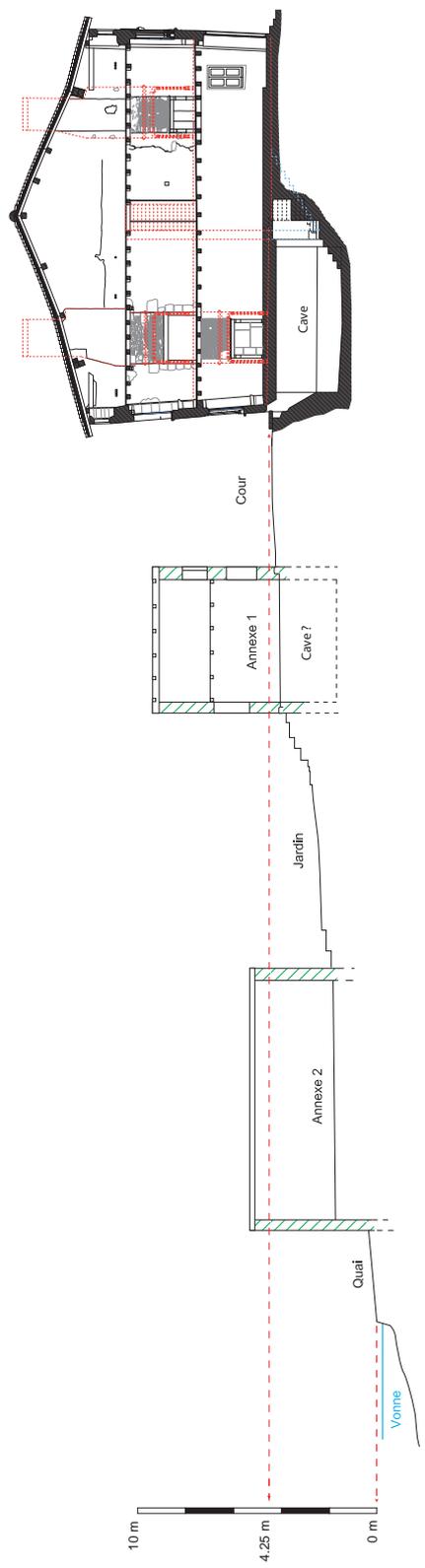
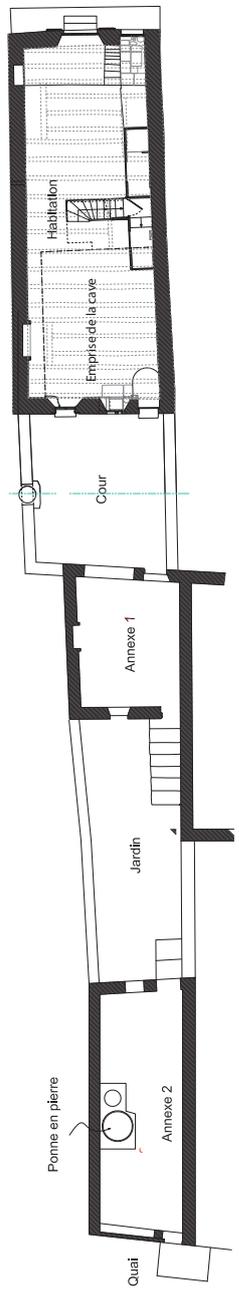
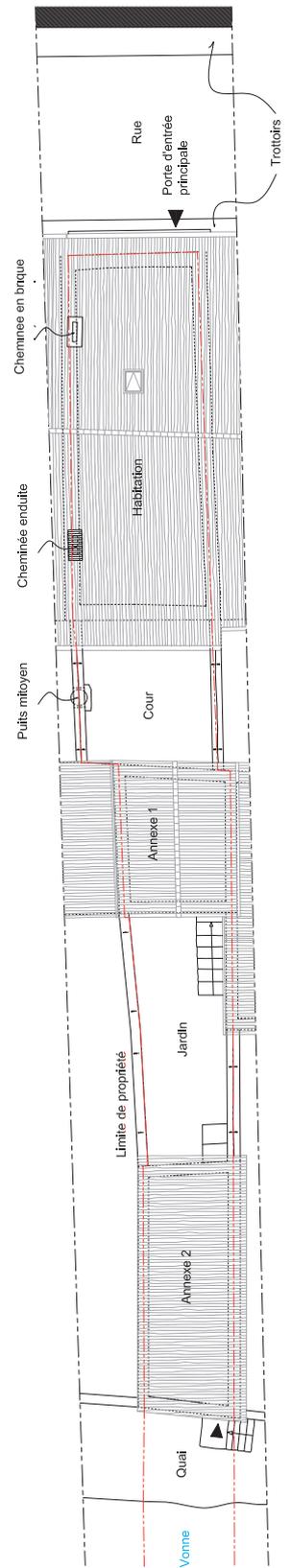
Un fossé de drainage aux parois évasées borde le seuil du premier bâtiment et se prolonge sur la largeur de la cour. Il est coupé au sud par le mur mitoyen. Son comblement comporte de la céramique des XVIII^e-XIX^e s. et il est recouvert par le sol de la cour au XIX^e s. Ce sol de cour recouvre directement le sol du XV^e s. Ce *hiatus* chronologique entre le XV^e s. et le XIX^e s. indique un nivellement ou un curage de la cour au XIX^e s. Le mobilier est assez abondant, il comprend de la céramique, une monnaie de Napoléon III, datée de 1856 et des douilles de balles neuves, correspondant vraisemblablement à l'atelier d'un armurier installé dans la maison vers la fin du XIX^e s. et dont l'enseigne « V. Goudeau armurier » est visible sur une photo d'Eugène Durand vers 1888.

Bolle Annie

- Baty, Bolle, Vequaud 2016
- Baty P., Bolle A., Vequaud B. : *Sanxay (Vienne), 18 Grand'Rue*, rapport de sondages programmés, Poitiers, SRA, 2016, 41 p.
- Ferrari 2016
- Ferrari M. : *Sanxay (18, Grand rue), maison*, <http://base-armma.edel.univpoitiers.fr/monument/maison-sanxay-15-grande-rue-2/>

¹ Les datations céramiques ont été réalisées par B. Véquaud (Inrap, UMR 7302 Cescm)

² L'absence de résidus artisanaux suggère une interprétation comme four à pain.



Sanxay, plan et coupe de la maison et de ses annexes (DAO : P. Bâty et Atelier Mixarchitectes)

SANXAY

Site gallo-romain

Les fouilles réalisées sur le sanctuaire principal de l'agglomération antique de Sanxay au XIXe s. par le R.P. Camille de La Croix ont générées d'importantes quantités de déblais qui ont été répartis en trois cordons autour de l'édifice (au nord, à l'est et à l'ouest). Ces levées de terres ont, au fil des décennies, été recouvertes par une végétation arbustive relativement dense qui a, peu à peu, pris la forme de haies. L'une de ces barrières végétales (celle située à l'est du temple) masquait l'articulation entre le sanctuaire et l'esplanade et a été coupée afin de permettre une meilleure lisibilité du site.

Ce cordon de déblais, aujourd'hui dépourvu de toute végétation, se présente sous la forme d'un pierrier long d'environ 75 m et large d'environ 5 m. Une partie des déblais rejetés par les fouilleurs du XIXe s. peut aujourd'hui revêtir un véritable intérêt archéologique. Des éléments sculptés ainsi que du mobilier courant ont été négligés au cours de ces dégagements effectués de manière relativement expéditive (privilégiant la collecte de gros fragments de blocs sculptés, de céramiques

entières etc.). Il s'agit toutefois donc d'un contexte secondaire non stratifié, perturbé par de nombreux creusements et pollutions largement postérieures à l'intervention du Père de La Croix.

Cette intervention de fouille programmée a permis de procéder à l'enlèvement manuel ainsi qu'au tri d'une partie de ces déblais. Les éléments mobiliers les plus emblématiques mis au jour correspondent à des fragments de peintures murales et à des éléments lapidaires pouvant potentiellement se rattacher au programme décoratif du sanctuaire. La fraction la plus pertinente de ce corpus a été confiée, pour étude, à des archéologues spécialisés. Il convient cependant de garder à l'esprit que la nature secondaire de ce dépôt, ainsi que le nombre des remaniements dont il a potentiellement fait l'objet, n'autorisent pas la moindre certitude quant à l'origine précise des artefacts et du lapidaire découverts au cours de la fouille.

Durand Johan

SAVIGNY-LÉVESCAULT

La Tête à Germain, La Vallée Fillas

Le projet de construction d'un lotissement aux lieux-dits la Tête à Germain, la Vallée Fillas, a entraîné la réalisation de deux diagnostics archéologiques, prescrits par le SRA.

Le diagnostic, réalisé au nord-ouest du bourg, ne témoigne d'aucun vestige archéologique. Seul un fossé de parcellaire a été mis en évidence. En l'absence de mobilier, sa datation est indéterminée. Il semble toutefois appartenir à une partition ancienne

de l'espace. Ce dernier ne correspond pas à la trame parcellaire actuelle et ne figure ni sur l'Atlas de Trudaine ni sur le cadastre napoléonien.

Leconte Sonia

- Leconte 2016
- Leconte S.: *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Vienne, Savigny-Lévescault, La Tête à Germain, La Vallée Fillas 2 et 3*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 36 p.

SCORBÉ-CLAIRVAUX

Place Étienne Chérade de Montbron

Le projet de construction d'un pôle petite enfance est à l'origine d'un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA.

Le territoire fait état de nombreuses découvertes archéologiques. L'emprise du futur aménagement est localisé au sud-ouest de la commune, face à la place Étienne Chérade de Montbron, aux abords immédiats des halles à grains du XVIIIe s. et du château de Scorbé-Clairvaux du XVe s.

L'intervention n'a révélé aucun site majeur. Une fosse, à la fonction indéterminée, ainsi qu'un fossé de

parcellaire ont été mis en évidence. Les rares éléments datant présents au sein du fossé se rattachent à une période comprise entre la fin du XV^e-début XVI^e et le XVII^e s. Il pourrait être mis en relation avec le logis de la fin du XV^e s, situé à une centaine de mètres de distance, au nord ; l'emprise du projet correspondant pour part, au domaine de ce dernier.

Leconte Sonia

SMARVES

Rue de la Roche Saint-Félix

Un projet immobilier (12 092 m²) se développant à proximité immédiate d'un éperon barré, connu depuis 1994 a motivé un diagnostic archéologique. Localisé immédiatement à l'ouest du bourg de Smarves, cette éminence rocheuse domine la vallée du Clain d'une quarantaine de mètres.

Les sondages réalisés (9% de l'emprise prescrite) n'ont pas permis le repérage de structures archéologiques, toute période confondue. Toutefois, une ancienne surface agricole (-0,9 m sous le sol actuel) et une accumulation de blocs (sous l'horizon actuel) ont été identifiées. La surface agricole peut avoir été travaillée au cours de la Protohistoire. L'accumulation peut être la résultante d'une remobilisation de matériaux de construction du rempart de barrage dont il subsiste une portion.

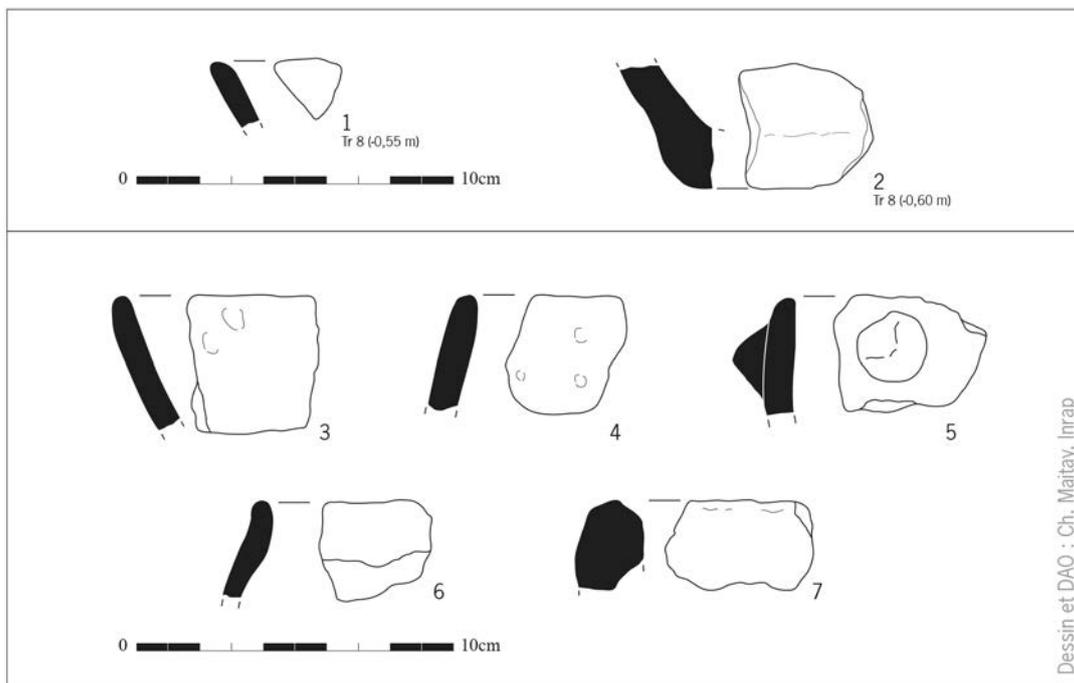
Une vingtaine de tessons a été récolté (NMI=4). Les quelques éléments morphologiques et stylistiques mis en évidence à La Roche Saint Félix ne permettent pas aujourd'hui de trancher entre une attribution culturelle au groupe «Vienne-Charente» ni à celui d'Artenac. Le mobilier céramique recueilli au cours de cette opération se rattache néanmoins à une occupation de la fin du Néolithique qu'il s'agira, dans les années à venir, de préciser (fig.).

L'absence de structure archéologique proprement dite amène à considérer cette opération comme négative. Pourtant, elle a permis de documenter l'éperon repéré par prospection pédestre. Au vu des données recueillies, l'éperon de la Roche Saint-Félix constitue un très bel exemple de site de hauteur

fortifié de type éperon barré, exemple d'autant plus intéressant qu'il est jusqu'alors passé entre les mailles des différentes synthèses régionales (Maitay coord., 2009). La configuration topographique du plateau (rebord d'un plateau calcaire et hautes falaises abruptes), la proximité de la confluence du Clain et de l'un de ses affluents, le choix d'un rempart mettant en œuvre une importante quantité de pierres, ne sont pas sans évoquer le site voisin du Camp Allaric, sur la commune d'Aslonnes (Pautreau et Maitay, 2007 ; Maitay coord., 2008).

Sanchez Valérian

- Sanchez, Dandurand, Maitay 2017
- Sanchez V., Dandurand G., Maitay Ch. : *Nouvelle Aquitaine, Vienne, commune de Smarves, Rue de la Roche Saint-Félix, Diagnostic aux abords d'un éperon barré*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Grand-Sud-Ouest, 2017, 54 p.
- Maitay (coord.) 2008
- Maitay Ch. : *Feux de Camp. Un site de hauteur : le Camp Allaric*. Poitiers, Musées de la ville de Poitiers et de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Catalogue de l'exposition présentée au Musée Sainte-Croix, du 5 novembre 2008 au 1^{er} juin 2009, 48 p.
- Maitay (coord.) 2009 :
- Maitay Ch. (coord.), Béhague B., Colin A., Ducongé S., Gomez de Soto J., Kerouanton I., Landreau G., Laruz J.-M., Levillayer A., Rouzeau N., Sireix Ch., Soyer C., Vuailat D. et Zélie B. : « Formes et variabilité des habitats fortifiés des âges des Métaux », in *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF (Chauvigny, mai 2007)*. Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire XXXIV, 2009, p. 367-417.
- Pautreau et Maitay 2007
- PAUTREAU J.-P. et MAITAY Ch. : « L'éperon barré du Camp Allaric, à Aslonnes (Vienne). Trente années de recherches », in *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*, Actes du 26^e Congrès Préhistorique de France - Centenaire de la SPF (Avignon-Bonnieux, 20-25 septembre 2004), vol. II, 2007, p. 359-369.



Smarves, mobilier céramique néolithique (Dessin, DAO : Ch. Maitay).

VOUILLÉ Le Coquet

Le décapage de l'emprise de la fouille (3 000 m²) a permis la découverte de trois plans de bâtiment à deux nefs avec toit à double pente ainsi qu'un autre, incomplet.

Le premier (Bâtiment A) a pour dimensions 8 m sur 5 m environ. Son plan est très légèrement ovalaire avec une ligne axiale de poteaux soutenant la panne faîtière. Le second bâtiment (Bâtiment B) a pour dimensions 7 m sur 6 m environ. Son plan est rectangulaire avec une ligne axiale de poteaux soutenant la panne faîtière, un pignon droit et une entrée axiale (au nord-est) matérialisée par deux poteaux d'écartement convenable. Sur l'une des grandes façades, deux fosses de calage jointives se caractérisent par une empreinte rectangulaire que l'on peut interpréter comme le négatif de l'enfoncement de madriers. Le troisième bâtiment (Bâtiment C), rectangulaire, mesure 6 m de large pour une longueur inconnue, l'érosion naturelle et/ou humaine (labours) ayant fait disparaître certains trous de poteau. Sont principalement conservées, les fosses de calage des poteaux soutenant la faîtière, puisque ce sont ceux les plus fortement ancrés dans le sol afin de supporter une lourde charge. Des poteaux de façades ne subsistent plus que le fond souvent matérialisé par une faible empreinte. On peut estimer la longueur du bâtiment à 10 m si l'on prend en compte la ligne axiale de poteaux conservés. Le plan de l'autre bâtiment (Bâtiment D) est inconnu, une partie se trouvant en dehors de l'emprise de la fouille.

Les bâtiments A, B et C ont tous une même orientation : sud-ouest / nord-est. Très souvent, et particulièrement pour le bâtiment B le mieux conservé, l'empreinte du poteau est bien visible au milieu d'une couronne de pierres destinée à le caler. Ce bâtiment semble avoir été protégé de l'érosion par une butte de terre bien visible en cet endroit.

Trois grandes fosses, sans doute étroitement associées aux bâtiments, ont été également mis au jour.

Le mobilier archéologique retrouvé sur le site provient du remplissage des fosses de calage des trous de poteau ou des grandes fosses, les niveaux de sol (surfaces d'activité) ayant vraisemblablement disparu, le sous-sol calcaire étant peu profond. Il s'agit pour une grande partie de fragments de poteries piégés naturellement dans les structures en creux après l'abandon des bâtiments, mais



Vouillé, Le Coquet (Cliché : Inrap).

peut-être aussi de rejets volontaires avec les pierres de calages des poteaux. Le silex est moins bien représenté mais la présence de deux poignards permet de dater assez précisément le site de la fin du Néolithique, c'est-à-dire au milieu du 3^e millénaire avant notre ère, soit il y a environ 4 500 ans. La présence d'un poignard entier (22 cm de long) découvert dans une fosse de calage d'un gros poteau axial supportant la faîtière du bâtiment B suppose un geste intentionnel, précautionneux pour ne pas briser un outil si fragile (rite de fondation du bâtiment ?). Quelques os correspondent à des restes de faune domestique dont une majorité de porc.

Les « maisons » néolithiques du centre-ouest et du sud-ouest de la France, souvent de forme rectangulaire, appartiennent pour la plupart à la fin du Néolithique. Elles sont bien souvent isolées mais peuvent être retrouvées par paire et, exceptionnellement en plus grand nombre. Le contexte archéologique est intéressant sur la commune de Vouillé puisque c'est un des rares secteurs où ont été observées des architectures monumentales, toujours identiques, aux dimensions impressionnantes (50 à plus de 100 m de long pour 20 m de large). On les appelle les bâtiments dits d'Antran, construits au Néolithique final uniquement dans le centre et le centre-ouest de la France. Il en existe actuellement moins d'une dizaine.

Rousseau Jérôme

VOUNEUIL-SOUS-BIARD Domaine de Beauvoir

Le diagnostic réalisé sur le projet de construction d'un bâtiment destiné à accueillir les réserves muséales de la ville de Poitiers n'a pas livré de vestige archéologique. La séquence sédimentaire est sur ce plateau très érodée et sur le projet même d'aménagement, l'horizon cultural est directement au contact des argiles rouges de décalcification. Il n'a pas été observé de trace d'aménagement de type jardin (trous de plantation,

chemins, haie) qui auraient pu constituer le pendant au parc actuellement préservé du château du Grand Beauvoir situé de l'autre côté de la route.

Connet Nelly

- Connet, Moutarde 2016
- Connet N. et Moutarde B. : *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Vienne, Vouneuil-sous-Biard, domaine de Beauvoir*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2016, 36 p.

NOUVELLE-AQUITAINE
VIENNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 1 6

N°Nat.						N°	P.
206351	Département de la Vienne	Canton de Lussac-les-Châteaux	LASCOUX Nicolas	BEN	PRD	44	451

Suite aux résultats encourageants de l'année précédente, les recherches se sont poursuivies dans le secteur de Lussac-les-Châteaux. La prospection pédestre a permis de dresser le contour des grands gisements préhistoriques inventoriés en 2015 (La Pierre Taillée à Gouëx, La Taupelle à Quéaux). Elle a également donné des résultats en surface au lieu-dit les Bordes à Gouëx où plusieurs zones ont fourni des artefacts préhistoriques (appartenant probablement à plusieurs périodes : Paléolithique moyen, Paléolithique supérieur et Néolithique) et des artefacts gallo-romains. Aucune autre découverte significative n'est à souligner pour la prospection pédestre. La prospection aérienne avec l'étude des images satellites de l'IGN a permis de déceler quelques anomalies phytologiques sur la commune de Lussac-les-Châteaux : bâtiment probablement gallo-romain à Chantegros et ancienne voie à La Baronnerie. Quelques indices d'occupation humaine ont été perçus sans pouvoir les identifier : Terre de L'Épine à Persac et Fontmorin à Gouëx. Enfin, l'accès à la collection C.Hébras au musée de Préhistoire de Lussac-les-Châteaux a fourni des renseignements intéressants concernant plusieurs gisements préhistoriques de surface inventoriés ou inédits. En effet, C.Hébras avait marqué plusieurs artefacts avec le nom de la commune de découverte ainsi que la parcelle cadastrale. Les informations recueillies permettent de localiser le gisement néolithique de Sous Les Vignes à Lussac-les-Châteaux sur treize parcelles. Deux autres gisements inédits sont localisés à Chantegros (Lussac-les-Châteaux). Pour ces deux derniers, les attributions chronologiques des artefacts orienteraient les occupations au Paléolithique moyen, au Mésolithique et au Néolithique. Un burin pourrait être attribué au Paléolithique supérieur.

■ Inventaire des grottes et abris sous roche

Ces recherches ont pour objectif d'inventorier les grottes et abris sous roche (connus et inédits) du canton de Lussac-les-Châteaux. Cet inventaire pourra servir de base de données pour de futures recherches (sondages). Les recherches ont été guidées par les bulletins du Spéléo-club de Poitiers et par les notes manuscrites d'A. Chollet conservées au musée de Lussac-les-Châteaux. A. Chollet avait réalisé des prospections entre 1960 et 1990 et avait recueilli de précieuses informations concernant des sondages anciens (Fromenteau, Soueix). D'ailleurs, cette activité de prospection l'avait amené à sonder la grotte du Bois Ragot et d'autres grottes ou abris qui se révélèrent occupés par l'homme préhistorique (Les Bordes, Chez Vallet, Les Rochers de Villeneuve). À ce jour, c'est plus d'une cinquantaine de grottes et abris sous roche qui ont été inventoriés. Des secteurs connus ont donné



Lussac-les-Châteaux, abri sous-roche (Cliché : N. Lascoux).

des résultats très intéressants (La Marche, Laroux, Les Terriers à Lussac-les-Châteaux) puisque certaines cavités remplies de sédiments ont fourni des artefacts préhistoriques en surface. D'autres secteurs déjà fouillés semblent encore riches en abris comme les Bordes et le Bois Ragot à Gouëx. Mais c'est peut-être du côté de communes moins explorées auparavant que les résultats sont les plus encourageants. Il existe de nombreuses grottes et abris sur Quéaux (La Messelière, Les Sous-Roches), Persac (Chez Villars, Mauillant), Moussac-sur-Vienne (Le Mur), Saint-Laurent-de-Jourdes (vallée du Rin)... Cet inventaire a également permis de faire un état des lieux des sites déjà inventoriés, certaines cavités ayant subi l'assaut de fouilleurs clandestins (Bois Ragot, La Bussière à Gouëx). Il est important de poursuivre les recherches, notamment à l'ouest de Lussac-les-Châteaux, sur Lhonnaizé, Verrières et Civaux, où certaines prospections d'évaluation permettent d'espérer de nouvelles découvertes.

Lascoux Nicolas